

VEVEY P.05

La rupture de collégialité interpelle les différents partis



L. Menétrey

SPORT P.14

Le senior leysenoud, star des réseaux sociaux

ENSEIGNEMENT P.11

Bex se donne les moyens d'étudier le futur collègue

VEYTAUX P.16

Chillon se remet à l'heure de la Deuxième Guerre mondiale

Riviera Chablais

Hebdo



Adobe Stock

Les fanfares sont de sortie ces prochaines semaines avec trois girons. Mais comment se porte le mouvement?

Page 03

Pub



peintures décoratives

www.gabspeinture.ch



Lé photographie

L'édito de **Christophe Boillat**

Place de la Concorde!

Après plus d'un quart de siècle de projets mal ficelés, d'incessants débats en plénum, de votation populaire et oppositions en tous genres, ça bouge enfin sur la vénérable place du Marché à Vevey. Le glacis de «La Jolie», un des plus grands d'Europe, est aussi connu à l'international pour la tenue une fois par génération de la Fête des Vignerons. Sa mue faisait partie des priorités de l'actuelle Municipalité et à un peu plus d'un an du terme de la législature, force est de constater qu'avoir pu trouver un compromis pour la rendre à la fois plus conviviale, comme une vraie place de village, tout en restant utile et pratique, est une belle réussite. Les travaux débuteront à la fin de l'année pour durer un peu plus de deux ans. Ce succès contraste assez cruellement avec la très inattendue - tout du moins pour les observateurs - rupture de collégialité rendue publique par le syndic Yvan Luccarini au sujet de l'implantation massive de caméras de surveillance anti-dealers dans le secteur de la gare. Cela rappelle les affres des syndicatures Rigot et Leimgruber durant lesquelles les édiles se déchiraient déjà. Peut-être sera-t-il utile et salutaire, principalement pour la population et ses électeurs, de réunir tout ce beau monde politique, sur cette nouvelle place de la Concorde qu'est devenue celle du Marché de Vevey.

P.20

Vivre, avancer, découvrir

Il y a 10 ans, Cindy Ribeiro était victime d'une chute d'arbre à la gare de Vevey. Un incident qui l'a privée de l'usage de ses jambes, mais qui n'a pas obstrué son horizon. Retour sur son parcours.

Page 10



V. Schmidhauser

MONTREUX P.08

Des transports publics gratuits le dimanche? L'idée fait un premier pas.

JUSTICE P.09

Une entreprise de pompes funèbres se retrouve sur le banc des accusés.

VOLLEYBALL P.15

3 sur 3 pour Alix De Micheli



La volleyeuse veveysanne boucle une saison de rêve avec le Neuchâtel Université Club. La capitaine et ses coéquipières ont remporté la Supercoupe, la Coupe et le Championnat de Suisse.

MONTHEY P.17

Entre culture, tourisme et littérature, la Casa Nova trouve son rythme de croisière.

Pub



Marbre / Peinture écologique

Claudio Marino

079 210 23 32 / 021 943 66 33

info@carrosserie-athena.ch

IMPRESSUM

Riviera Chablais SA
Chemin du Verger 10
1800 Vevey
021 925 36 60
info@riviera-chablais.ch

Abonnements
Papier et E-paper:
• 6 mois > CHF 69.-
• 12 mois > CHF 119.-

E-paper:
• 12 mois > CHF 109.-

Plus d'informations sur
abo.riviera-chablais.ch
ou contactez nous au
021 925 36 60

Tirage total 2024
Editions abonnés
6'000 exemplaires
hebdomadaire,
le mercredi

Editions tous-ménages
100'000 exemplaires
tous-ménages, mensuel,
le mercredi

Editeur
Conseil d'administration
de Riviera Chablais SA

Directeur fondateur
Armando Prizzi

Impression
DZB Druckzentrum Bern AG

Conseillers en publicité
Nathalie di Rito,
Responsable de la publicité
région Riviera:
ndirito@riviera-chablais.ch

Giampaolo Lombardi,
Responsable de la publicité
région Chablais:
glombardi@riviera-chablais.ch

Administration
Laurence Prizzi
Marie-Claude Lin
Chloé Prizzi

info@riviera-chablais.ch

PAO
Patricia Lourinhã
De Visu Stanprod

pao@riviera-chablais.ch

Correctrice
Sonia Gilliéron

Rédaction
Xavier Crépon
rédacteur en chef

Noémie Desarzens
Rémy Brousoz
Christophe Boillat
Karim Di Matteo
Liana Menétrey

redaction@riviera-chablais.ch

Petites annonces
Annonces uniquement
pour particuliers dans
nos éditions tous-ménages
et en ligne.

Pour nos abonnés:
CHF 3.30 le mot
Pour les non-abonnés:
CHF 3.80 le mot

Toutes les informations sur:
www.riviera-chablais.ch



* Scannez pour
ouvrir le lien

TRÉSORS D'ARCHIVES

Par Katia Bonjour

Montreux fête ses narcissesses

« Cette année, après une série de jours froids et humides, Montreux s'est parée. Le soleil luit dans le ciel comme aussi dans nos cœurs, car nous voulons voir, dans cette belle journée, l'augure d'un avenir meilleur. » À l'Hôtel Monney, le 2 juin 1923, les convives dégustent le dessert du dîner officiel de la 11^e Fête des Narcisses. Le député Ernest Mayor (1880-1939), ancien conseiller national et président du comité de réception, prononce le discours de bienvenue. Il arbore certainement, épinglée sur son veston, la décoration officielle de la fête: un narcisse brodé sur un fond de soie jaune. Peu avant 14h, ces messieurs dames rejoignent la Rouvenaz et prennent place sur les estrades avec quelque 3'000 spectateurs. Au programme: concert, ballet et chant. L'orchestre emmené par Ernest Ansermet interprète l'ouverture de la Cantate de jubilé pour le 50^e anniversaire du règne du roi Frédéric-Auguste 1^{er} de Saxe. Suivent Les Sylphides de Frédéric

Chopin, La Procession de César Franck et enfin La Belle au bois dormant de Tchaïkovsky. Après le spectacle, à 15h30, place au Corso fleuri, le grand défilé de voitures et groupes fleuris. Autos de maîtres, voitures à cheval de maîtres, chars et autos réclames, chars allégoriques, corporations, groupes à pied, à cheval, à vélo ou à trottinette parquent sur la Grand-Rue et sur l'avenue des Alpes. À 16h, le public ouvre la « bataille des fleurs », des confettis et autres serpentins. Le Messenger de Montreux du 4 juin témoigne: « On se mitraille à bout portant, dans les yeux, dans la bouche, dans le col de préférence, là où l'échancrure d'un habit ou d'une robe permet de placer les projectiles à coup sûr. [...] Combat enivrant, où l'on se jette avec fureur comme si votre vie en dépendait; minutes pendant lesquelles font trêve toutes conventions mondaines, où tout s'égalise, où toutes les mains se valent pourvu qu'elles soient pleines de confettis. » Mais le clou du spectacle est sans contestation possible la fête

vénitienne qui se déroule dès 21h au large de Territet, dans le golfe de Bon-Port. La Revue du 4 juin rapporte: « La rive s'illumina de lampions rouges. Les hôtels de la région, l'église paroissiale de Montreux, les maisons du voisinage s'éclairèrent de cordons électriques. On vit le Château de Chillon se découper en ombre chinoise sur la vive clarté d'un projecteur. Des embarcations lumineuses frôlèrent l'eau sombre avec une légèreté de rêve. [...] Puis les feux d'artifice, partant de barques amarrées au large, mirent le feu à la voûte étoilée: fontaines royales, cascades argentées, fleurs crépitantes. Ce fut une féerie. » Le lendemain, dimanche soir, le Kursaal accueille la cérémonie de remise des prix du défilé et de la fête vénitienne. Parmi les heureux gagnants, le char de l'entreprise vinicole martigneraise Orsat Frères remporte le troisième prix (300 francs) de la catégorie « Chars et autos réclames » pour son char surmonté d'une horloge et fleuri par Schlageter Frères à Montreux.



Le char de l'entreprise Orsat Frères de Martigny durant la 11^e Fête des Narcisses à Montreux, les 2 et 3 juin 1923.
| Archives Katia Bonjour

Le trait de Dam

p. 03

LE MOT
D'ICHEZ NOUS« MA PAUVRE
COCOLETTE ! »

À l'évocation de ce terme, me vient directement à l'esprit ma grand-mère. Une marque affectueuse, lorsque je la dévisageais les yeux remplis de larmes pour quémander une deuxième tasse de chocolat chaud, une première étant déjà exceptionnelle. « Ma pauvre cocolette! Cesse de me faire les yeux doux et va jouer! » Terme que j'aime tout particulièrement pour désigner un enfant gâté, voire capricieux, qui nous vient du patois vaudois «ocolâ», signifiant cajoler, flatter ou dorloter un enfant. Sévère, mais juste, ma grand-mère aimait «cocoler» ses petits-enfants! **NDE**

Source: « Langage des Vaudois »,
Bernard Gloor, Cabédita, 2015

Cet animal
près de
chez vous

Une chronique de
**Virginie
Jobé-Truffer**



L'impératrice des enquiquineuses

Ah! Je crie! Je hurle! Je vocifère! N'approchez pas de mes petits ou je mords! Je n'ai pas retardé la fécondation - d'accord, j'ai batifolé en été, mais comme l'hiver ne pardonne pas, je préfère repousser le moment de la mise-bas - pour qu'on vienne déranger mes rejetons! Déjà que je lutte pour éloigner les mâles, je n'ai pas besoin de la visite des humains. Ça suffit, foutez-moi le camp! Vous feriez mieux d'aller jeter un œil à votre voiture plutôt que de vous attarder sur ma maraîche. Ouais, parce que certains sont très intéressés par votre moteur. Nos mâles furentent à la recherche de cachettes à aménager sur leurs territoires respectifs qu'ils veulent tout le temps agrandir. Je ne critique pas, je fais pareil une fois que j'ai chassé mes mioches en automne. On adore avoir de l'espace, qu'on ne partage

pas avec nos congénères. On est des solitaires, pas des moutons grégaires. Ça nous oblige à être agiles pour nous débrouiller seuls. Entre deux bonds, je nage s'il le faut et je grimpe aux murs en cas de besoin, fuir ou me nourrir. Je mange de tout, des rongeurs, des oiseaux, des serpents, des crapauds, des insectes, des vers, quelques fruits pour la forme. Parfois, je me perds dans un poulailler... Mais vous l'avez bien cherché! Une basse-cour mal protégée est un appel au crime. Vous n'avez qu'à y penser. C'est comme vos bolides. Si vous en prenez soin, je ne m'y aventurerai pas, qu'on se le dise. D'abord, apprenez à être constants. Si vous changez de place de parc à tout bout de champ, forcément, je dois venir vérifier qu'un intrus n'est pas venu froter ses fesses sur mon domaine. Ensuite, ripolinez votre moteur, parce que si je sens qu'un malotru est



La fouine mange de tout et s'installe dans de nombreuses cachettes.
| Wikimedia

venu chez moi, je pète un câble. Et dans ce cas, je croque vos câbles. Je ne supporte pas qu'on s'infilte sur ma propriété! Donc je casse tout, de rage. En résumé, je fulmine, je mordille. Enfin, pas tout. Ford, VW, Alfa Romeo, Skoda, ça me va. Mercedes, BMW, Jaguar, ça me tente moins... Mes loupiots auront le même sale caractère que moi. Grâce à lui, on a conquis le monde, soit dit en passant. Bosquet, carrière, grange, plaine ou montagne, je gère. Tout ce qui est petit - 40 à 60 cm de long - est mignon... et fripon. On pourrait aussi inventer, galopine comme une fouine!

Les fanfares luttent pour trouver l'harmonie

Musique et tradition

La tenue prochaine des giron de la Veveyse, du district d'Aigle et du Bas-Valais est l'occasion de prendre le pouls d'une institution bien ancrée, mais à l'avenir parfois incertain.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

Voici venir la saison des giron et des fanfares! Avec trois rendez-vous quasi coup sur coup: le 73^e Giron des musiques de la Veveyse (22-25 mai) à Chardonne, le 91^e Festival des musiques du Bas-Valais à Salvan (23-25 mai) et le 65^e Giron des musiques du district d'Aigle, à Leysin (14 et 15 juin).

Au programme, trois week-ends de retrouvailles, de convivialité et d'échanges autour de la passion des cuivres et des notes en cascade. Mais aussi la perspective de rentrées financières pour les sociétés organisatrices, afin de compléter les indispensables aides communales et les bénéfices des différentes actions organisées en cours d'année. Enfin, les ensembles s'offrent une vitrine de choix dans leur quête, parfois délicate, de relève.

Destins divers

Le monde de la fanfare est souvent une affaire de famille(s),



“ On ne va pas se mentir, c'est plus difficile qu'à une époque. Mais avec le soutien énorme de la Commune, on survit ”

Christelle Afonso Giobellina
Présidente de la Rose des Alpes de Leysin



La fanfare de père en fils: Philippe et Mathieu Rosset peaufinent le Giron de la Veveyse qui aura lieu au collège de Chardonne. | K. Di Matteo

celles qui étoffent les effectifs de génération en génération. C'est notamment le cas à Chardonne où Philippe Rosset est président du comité d'organisation du giron et son fils Mathieu président de la fanfare de Chardonne-Jongny.

Pour l'heure, les deux hommes, en pleine préparation du giron qui rassemblera neuf fanfares, dont une grosse moitié de fribourgeoises, se disent relativement sereins pour l'avenir. «Notre fanfare compte 31 musiciens et l'école de musique est bien remplie, explique Mathieu. Je sais que sur les 15-20 élèves, tous ne feront pas le saut de la fanfare, mais si 5-6 se lancent, ça sera déjà bien.»

«Ce n'est pas autant le feu comme dans le canton de Fribourg, mais nous sommes bien lotis par rapport à d'autres», reconnaît son papa. «Les fanfares de Châtel-Saint-Denis et Remaufens ont tout de même dû se rapprocher», nuance Mathieu, histoire d'illustrer que le combat est le même partout.

Une Montheysanne en difficulté

À la Lyre de Monthey, 120 ans d'âge, la présidente Natascha Burger se dit pour sa part «stressée» par la diminution progressive des effectifs. «Officiellement, nous sommes 20 musiciens, mais nous bénéficions de 7-8 <renforts> depuis quelques années, sinon nous n'arriverions pas à tourner. Nous organisons d'ailleurs ce samedi un moment découverte entre 10h et 14h sous les platanes de la place du Marché. Nous cherchons une relève pour survivre.»

La formation a bien tenté le virage vers un répertoire plus moderne, mais l'affaire reste compliquée. Et fusionner avec l'Harmonie, l'autre ensemble de Monthey? «Ce n'est pas à l'ordre du jour. La formation, les répertoires et le style sont différents et de ce fait, je ne suis pas optimiste quant au résultat. À Collombey, les deux fanfares ont fusionné

et ce n'est pas pour autant qu'ils sont 60.»

A contrario, à Collonges, 15 km plus à l'est, la fanfare du village de 800 habitants affiche une santé insolente. «Nous comptons 50 membres actifs de 10 à 83 ans et une grosse école de musique, avec 27 élèves, détaille David Blanchut, président de la Collongienne. Nous avons la chance d'avoir un noyau dur de copains

et copines d'école, dont les enfants suivent le mouvement.»

Pour le Valaisan, le succès tient également à une évolution du répertoire. «La deuxième partie de notre concert annuel prend la forme d'un show, avec beaucoup de mouvements sur scène, et ça plaît aux jeunes.» Autre ingrédient de la recette miracle: la régularité des bons résultats aux concours.



A Collonges, David Blanchut sait sa chance: la Collongienne tient une santé de fer (ou de cuivre plutôt).

Par ici le programme

Vous aimez la fanfare et ne savez pas quoi faire fin mai ou mi-juin? Les giron cherchent des bénévoles.

73^e Giron des musiques de la Veveyse,
à Chardonne, du 22 au 25 mai

chardonnejongny2025.ch

91^e Festival des musiques du Bas-Valais,
à Salvan, du 23 au 25 mai

salvan2025.ch

65^e Giron des musiques du district d'Aigle, à Leysin,
les 14 et 15 juin

fanfarelarosedesalpes.e-monsite.com

Tenter d'innover

Un tel cercle vertueux, Christelle Afonso Giobellina, présidente de la Rose des Alpes – organisatrice du Giron du district – en rêverait à Leysin. «On ne va pas se mentir, c'est plus difficile qu'à une époque, admet-elle. Mais avec le soutien énorme de la Commune, on survit.»

À ses côtés, Jean-Marc Udriot ne veut pas entendre parler de sa casquette de syndic, uniquement de celle de président du comité d'organisation du giron. «Je suis un laïc, je ne sais pas lire les notes, mais j'ai toujours adoré et soutenu. On oublie l'importance d'une fanfare. Le 1er août, Noël, lors de la soirée des aînés, etc., elle est toujours là. Mais ce n'est pas un acquis.»

D'où la nécessité de réussir un bon giron. Pour fédérer, exister, susciter des vocations. Et garantir la couverture des 100'000 francs de budget. «Du coup, on innove!, lance Christelle Afonso Giobellina. Nous avons programmé les Oesch's die Dritten (ndlr: formation alémanique à succès de musique populaire) et une soirée Back to 80's. Histoire d'attirer un autre public.»



«La société change, il faut vivre avec elle»

Monique Pidoux Coupry (photo), présidente de la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV) ne nie pas les difficultés du monde de la fanfare. «La baisse des musiciens est manifeste et les sociétés sont davantage en difficulté, reprend-elle, même si certaines ont su rebondir. La SCMV compte 92 sociétés (soit plus de 3'000 musiciens), contre 120 il y a une trentaine d'années.» Un phénomène qui va de pair avec un autre, étendu à l'ensemble du monde associatif: la plus grande difficulté à trouver des gens s'engageant sur le long terme. «C'est un souci de société, et on ne va pas la changer, il faut vivre avec elle. D'où la réflexion en cours à la SCMV.»

Dans le Bas-Valais, Dominique Robyr note une amélioration depuis quelques années en termes de qualité. «Notamment au niveau des formations de cuivres et percussions, précise le président de la Fédération des musiques du Bas-Valais (ndlr: 23 fanfares, 900 musiciens du Chablais à Martigny, plus les vallées latérales). Le Bas-Valais a longtemps été le parent pauvre. Il y a 5-6 ans, il y a eu un genre de réveil, avec des profs du Centre qui sont venus enseigner, et plein de jeunes sont en mesure de régater aujourd'hui. La survie vient toujours des écoles de musique.» Sans oublier le problème des finances. «Musicien, ça coûte très cher entre la formation, les instruments et les costumes. Ce sont des budgets importants. D'où les giron et carnets de fête.»

Reste que les inégalités peuvent être grandes. La transmission de père-mère en fils-fille n'est plus un automatisme et certaines Communes sont plus généreuses que d'autres. Au final, l'érosion continue, inexorablement. «Chaque année, 1-2 sociétés arrêtent en Valais.»

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LEYSIN
La Municipalité soumet à l'enquête publique le projet suivant : **Agrandissement de la terrasse du bar-restaurant « l'Embuscade »**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** N° camac : **234903**
Numéro d'enquête : **11.18.25** Lieu-dit : **A Leysin**
Coordonnées (E/N) : **2.567.240 / 1.132.460** Parcelle RF N° : **65**
Adresse N° : **Rue Louis Favez 17a**
Propriété de : **PPE Le Nord, p.l.c. de Mme et M. Kerry et Jean-Marc Bigler Rte des Chamois 9, 1854 Leysin**
Plans produits par : **Wacker Holt Architektur Thun GmbH Monsieur Olivier Wacker Holt - Postgässli 25a, 3604 Thun**
Dérogation(s) : **Art. 36 LRou (limites des constructions)**
Le dossier est déposé au service des constructions où il peut être consulté : **Du mercredi 07 mai au jeudi 05 juin 2025**

Leysin, le 30 mai 2025 LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LEYSIN
La Municipalité soumet à l'enquête publique le projet suivant : **Transformation et rénovation du bâtiment ECA n° 279 avec construction d'un couvert à voitures.**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** N° camac : **238831**
Numéro d'enquête : **12.19.25** Lieu-dit : **A Leysin**
Coordonnées (E/N) : **2.567.145 / 1.132.405** Parcelle RF N° : **74**
Adresse N° : **Ch. des Fleurettes 9**
Propriété de : **Madame et Monsieur Tehani Pestalozzi et Zacharias Ziegelhöfer p.a. Wolff Obrist Architectes Rue de la Louve 12, 1003 Lausanne**
Plans produits par : **Wolff Obrist Architectes Monsieur Alain Wolff Rue de la Louve 12, 1003 Lausanne**
Le dossier est déposé au service des constructions où il peut être consulté : **Du mercredi 07 mai au jeudi 05 juin 2025**

Leysin, le 30 mai 2025 LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LEYSIN
La Municipalité soumet à l'enquête publique le projet suivant : **Agrandissement du chalet avec création d'une terrasse et d'un garage**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** N° camac : **240099**
Numéro d'enquête : **06.12.25** Lieu-dit : **A Leysin**
Coordonnées (E/N) : **2.567.215 / 1.132.275** Parcelle RF N° : **131**
Adresse N° : **Rue du Village 9**
Propriété de : **Madame et Monsieur Maya et Louis Jatou Ch. des Troncs 7, 1063 Chapelle-sur-Moudon**
Plans produits par : **Wacker Holt Architektur Thun GmbH Monsieur Olivier Wacker Holt Postgässli 25a, 3604 Thun**
Dérogation(s) : **Art. 6 et 6bis RPE (périmètre d'implantation)**
Le dossier est déposé au service des constructions où il peut être consulté : **Du mercredi 07 mai au jeudi 05 juin 2025**

Leysin, le 30 mai 2025 LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(M) Municipale** Réf. communale : **2025-109**
N° camac : **240942** Parcelle(s) : **1398**
Coordonnées : **2.556.890 / 1.147.060**
Description des travaux : **Mise en conformité - Construction d'un couvert**
Situation : **Route du Tirage 17 - 1806 St-Légier-La Chiésaz**
Propriétaire(s) : **Commune de Blonay - Saint-Légier**
Auteur(s) des plans : **GEO Solutions Ingénieurs SA, avenue Reller 42, case postale 375, 1800 Vevey**
Demande de dérogation : **art. 75 RPE (dépendances) fondé sur art. 84 RPE**
Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au 5 juin 2025, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **2025-002**
N° camac : **241483** Parcelle(s) : **962**
Coordonnées : **2.557.215 / 1.147.185** N° ECA : **2125**
Description des travaux : **Installation de 81 m² de panneaux solaires photovoltaïques au sol dans le talus Sud**
Situation : **Chemin des Aveneyres 26 – 1806 St-Légier-La Chiésaz**
Propriétaire(s) : **Meldem Christian et Mirian**
Auteur(s) des plans : **GEO Solutions Ingénieurs SA Avenue Reller 42, Case postale 375, 1800 Vevey**
Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au 5 juin 2025, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE BEX
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **153**
N° CAMAC : **237609** Parcelle(s) : **153**
Coordonnées (E/N) : **2.566.580/1.121.970** N° ECA : **4005**
Nature des travaux : **Adjonction, Création d'un jardin d'hiver non chauffé**
Situation : **Route des Pépinières 4**
Propriétaire(s), promettant(s), DDP(S) : **VENKATARAVANA VIKRAM ET CHANDRAPPA ROOPA**
Auteur(s) des plans : **PITTET SYLVAIN - JAQUIER POINTET SA**
La consultation des dossiers est possible sur notre site internet sur le pilier public ainsi qu'au Service de l'urbanisme, rue Centrale 1 à Bex.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
La Municipalité de la Commune d'Aigle soumet à l'enquête publique **du 07.05.2025 au 05.06.2025**, le projet suivant :

N° CAMAC : **239032** Parcelle (s) : **1048**
Lieu dit : **Route d'Evian 54**
Propriété de : **Golf Club de Montreux**
Auteur des plans : **Petignat & Cordoba Ingénieurs Conseils, 1820 Montreux**
Nature des travaux : **Mise en conformité stockage des déchets/liquides dangereux. Réalisation d'une nouvelle place de lavage et de station-service en béton, couverte avec structure métallique. Démolition de réseaux existants, réalisation de nouveaux réseaux. Pose de portails et réfection des enrobés de la place.**
Dérogation : **Dérogation art. 34 règlement communal (grande construction) et art. 36 Lrou (bord de toiture hors limite construction)**
Le dossier est consultable auprès du Service technique durant les heures d'ouverture du bureau et publié sur le site de la commune d'Aigle (www.aigle.ch). Les oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées par pli recommandé à l'administration communale, police des constructions, Place du Marché 1, case postale, 1860 Aigle, jusqu'au 5 juin 2025.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
La Municipalité de la Commune d'Aigle soumet à l'enquête publique **du 07.05.2025 au 05.06.2025**, le projet suivant :

N° CAMAC : **229416** Parcelle (s) : **1512** ECA : **2197a**
Lieu dit : **Avenue des Glariers 37**
Propriété de : **Commune d'Aigle pour le compte de Swisscom Suisse SA et Salt Mobile SA**
Auteur des plans : **Axians Suisse SA, Le Mont-sur-Lausanne**
Nature des travaux : **Démolition de l'installation de communication mobile existante et installation d'une nouvelle antenne 3,4,5G**
Le dossier est consultable auprès du Service technique durant les heures d'ouverture du bureau et publié sur le site de la commune d'Aigle (www.aigle.ch). Les oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées par pli recommandé à l'administration communale, police des constructions, Place du Marché 1, case postale, 1860 Aigle, jusqu'au 5 juin 2025.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(M) Municipale** Réf. communale : **4193**
N° CAMAC : **240883** Parcelle : **417**
Coordonnées : **2.555.980/1.144.530**
Situation : **Avenue de Sully 105**
Description de l'ouvrage : **Construction d'un cabanon de jardin avec couvert, suppression d'un pavillon et d'une cabane à outils**
Propriétaire : **TETTÛ Markus, Denise et Daniel**
Auteur des plans : **TETTÛ Markus, ingénieur, 1752 Villars-sur-Glâne**
Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **4195**
N° CAMAC : **241247** Parcelle : **1066**
Coordonnées : **2.555.933/1.144.624**
Situation : **Avenue de Traménaz 52**
Description de l'ouvrage : **Construction d'un point de collecte (2 conteneurs enterrés)**
Propriétaire : **MACHOUD Fabienne**
Auteur des plans : **WALTER Maximilien, ingénieur, Commune de La Tour-de-Peilz**
Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

vevey Ville de Vevey
Conseil communal

M. Philippe Herminjard, président, informe la population que le Conseil communal se réunira le

Judi 15 mai 2025
à 19h30
à la Maison du Conseil,
rue du Conseil 8, 1800 Vevey.

L'ordre du jour complet est affiché aux piliers publics et consultable sur le site internet : www.vevey.ch. La séance peut être suivie en direct sur www.vevey.ch/youtube et sur Citoyenne TV (diffusion en numérique via UPC, N° de programme 988, nom du service: Regio). Rediffusion en boucle sur Citoyenne TV et dès le lendemain sur le site internet de la Ville.

Le public est cordialement invité à assister à la séance.

COMMUNE DE MONTRÉUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTRÉUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **13207**
N° CAMAC : **189522** Parcelle : **5218**
Coordonnées (E/N) : **2.559.681/1.142.219** N° ECA : **4825a 4825b**
Nature des travaux : **Transformation(s), Modification d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / MHPB**
Situation : **Avenue du Casino 17, 1820 Montreux**
Note de Recensement Architectural : **6/7**
Propriétaires : **PPE 5218 BON-PORT, AVENUE DU CASINO 17 ADMINISTRATEUR COMPTOIR IMMOBILIER SA**
Auteurs des plans : **FRIDELANCE MIKE, AXIANS SUISSE SA**
Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTRÉUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTRÉUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **14723**
N° CAMAC : **234620** Parcelle : **8220**
Coordonnées (E/N) : **2.558.450/1.144.300** N° ECA : **3226 1749 9048**
Nature des travaux : **Transformation(s), Rénovation complète de l'enveloppe des bâtiments, comprenant les façades, les fenêtres et les toitures ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques. Transformation intérieure et ses aménagements extérieures.**
Situation : **Ch. des Portaux 30, 1815 Clarens**
Propriétaires : **TURNER ANDREW JOHN RICHARD, NICOLA EMMA TURNER**
Auteurs des plans : **CITOLLIN STEFANO, CP3 ARCHITECTURE**
Demande de dérogation : **Dérogation à l'article 27 de la loi forestière vaudoise.**
Particularités : **Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie**
Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTRÉUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTRÉUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **15382**
N° CAMAC : **238351** Parcelle : **491**
Coordonnées (E/N) : **2.559.258/1.143.130** N° ECA : **4299**
Nature des travaux : **Changement ou nouvelle destination des locaux, Création de deux locaux commerciaux à partir d'un ancien local en duplex.**
Situation : **Rue des Alpes 104, 1820 Montreux**
Note de Recensement Architectural : **7**
Propriétaires : **S.I. AVENUE DES ALPES 104, UBS FUND MANEGEMENT (SWITZERLAND) AG**
Auteurs des plans : **AMAYA ESTEBAN, LAM ARCHITECTES SA**
Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTRÉUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTRÉUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale** Réf. communale : **15463**
N° CAMAC : **239719** Parcelle : **7612**
Coordonnées (E/N) : **2.557.955/1.144.640** N° ECA : **1875**
Nature des travaux : **Changement ou nouvelle destination des locaux, Travaux de transformation et changement d'affectation d'un appartement locatif en salle de classe**
Situation : **Chemin des Ecoliers 9, 1816 Chailly-Montreux**
Note de Recensement Architectural : **3**
Propriétaires : **COMMUNE DE MONTRÉUX P.A COMMUNE DE MONTRÉUX SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS SPORT**
Auteurs des plans : **MAHON FABIAN P.A COMMUNE DE MONTRÉUX SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS SPORT**
Demande de dérogation : **Art. 36 LRou limites des constructions**
Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTRÉUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTRÉUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)
Enquête publique ouverte : **du 07.05.2025 au 05.06.2025**

Compétence : **(ME) Municipale Etat** Réf. communale : **15417**
N° CAMAC : **237335** Parcelle : **972**
Coordonnées (E/N) : **2.558.235/1.143.520** N° ECA : **4399**
Nature des travaux : **Transformation(s), Bâtiment ECA 4399 : Assainissement de l'enveloppe thermique et pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du bâtiment. Création de trois WC et de deux ascenseurs aux normes handicapés.**
Situation : **Av. Alexandre-Vinet 6 et 10, 1815 Clarens-Montreux**
Note de Recensement Architectural : **4**
Propriétaires : **COMMUNE DE MONTRÉUX**
Auteurs des plans : **NICOLAS GUDET ARCHITECTURE S.A.**
Demande de dérogation : **Plan des ordres et alignements des constructions de Clarens du 02.11.1928.**
Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

Le dessinateur Derib fait bourgeois d'honneur



Claude de Ribapierre et son épouse Dominique se sont vu décerner la bourgeoisie d'honneur de La Tour-de-Peilz ce lundi. | L. Carmagnola

Reconnaissance

Le père de «Yakari» et son épouse Dominique de Ribapierre, illustratrice, ont reçu ce lundi la bourgeoisie d'honneur de la Commune de La Tour-de-Peilz.

Priska Hess
redaction@riviera-chablais.ch

«Par leur talent et l'ensemble de leur œuvre, ils ont contribué au rayonnement de la Suisse et de notre commune dans le monde francophone et bien au-delà.» C'est en ces termes, et avec émotion, que la syndique Sandra Pasquier a exprimé la «profonde reconnaissance» de La Tour-de-Peilz envers Claude de Ribapierre, dit Derib, et sa femme Dominique, avant de leur octroyer la bourgeoisie d'honneur ce lundi 5 mai à la Maison Hugonin, en présence d'une septantaine d'invités.

Une cérémonie exceptionnelle, la Ville n'ayant décerné cet honneur qu'à trois reprises, dont à Claude Nicollier en 1997. Ami d'enfance de Derib, le célèbre astronaute, présent ce soir-là, évoque leurs «liens très forts» et toute son admiration.

«Nous avons eu la chance d'avoir une enfance heureuse

dans les hauts de La Tour-de-Peilz, un terrain de jeu extraordinaire!, relève Arnaud de Ribapierre, l'un des trois enfants de Derib et Dominique. Les valeurs que vous nous avez enseignées, de rigueur, de respect, de liberté et d'optimisme, sont les plus beaux cadeaux que vous pouviez nous faire.»

Pour la deuxième fois!

Si le nom de Derib est familier à des générations de lectrices et de lecteurs, entre autres pour ses bandes dessinées comme Yakari et Buddy Longway, Jo et Pour toi Sandra, le public connaît moins «l'implication essentielle et le soutien indéfectible de Dominique, son âme sœur et illustratrice reconnue», souligne Sandra Pasquier.

Le couple vit toujours dans la maison familiale «En Béranges», bâtie par le peintre François de Ribapierre, père de Derib. «C'est là que sont nés tous les personnages, à l'exception de Yakari, créé à Bruxelles dans le studio de Peyo», relève la syndique. La famille est aussi très attachée à la région d'Évolène, que Derib et son épouse ont mise en valeur dans plusieurs albums, et dont ils ont été faits bourgeois d'honneur en 2021.

La Tour-de-Peilz fêtera les 80 ans du dessinateur avec différentes activités et expositions à découvrir de juin à novembre, dont la projection du documentaire «Derib, une vie dessinée», actuellement sur les écrans.

La vidéosurveillance de la discorde

Vevey

À deux mois du scrutin populaire, la pose de 44 caméras provoque des remous politiques. Si la rupture de collégialité du syndic met en lumière la teneur explosive du sujet, une scission au sein de son parti n'est pas d'actualité.

Noémie Desarzens
ndesarzens@riviera-chablais.ch

C'est une bombe politique. La rupture de collégialité d'Yvan Luccarini au sujet de la pose de caméras de vidéosurveillance dynamite un débat déjà



“ Notre engagement commun pour une société plus juste reste intact. Je refuse ici la logique de conflit ”

Gabriela Kämpf
Municipale chargée de la cohésion sociale

hautement émotionnel. Stratégie ou choix politique, cette décision interroge, alors que le syndic siège au sein d'une Municipalité qui penche largement du côté de son bord politique.

Sur sept élus, cinq sont issus de la gauche de l'échiquier politique, dont deux de Décroissance alternatives (da.), soit le syndic et sa collègue Gabriela Kämpf. Faut-il en déduire qu'il y a une crise au sein du gouvernement, ou une scission politique entre les «Kämpfistes» et les «Luccarinistes»?

«Dans une Municipalité plurielle, les désaccords font partie du fonctionnement démocratique. Parler de crise ou de clans sur un seul dossier serait réducteur, réagit Gabriela Kämpf. Notre engagement commun pour une société plus juste reste intact. Je refuse ici la logique de conflit.» Si l'édile comprend que cet outil de vidéosurveillance puisse interroger, elle rappelle «qu'à ce jour, aucune alternative de compétence communale n'a été mise sur la table pour soutenir la police dans la lutte contre le deal de rue et les infractions dans ce secteur.»

«Pas par gaieté de cœur»

Aussi fracassante qu'elle soit, la rupture de collégialité annoncée la semaine dernière ne présage pas d'une crise politique pour autant. Selon plusieurs membres de Décroissance alternatives, le principe que l'on peut être d'accord de ne pas être d'accord» prime.

De là à soutenir une rupture de collégialité? «Un tel processus ne se fait pas par gaieté de cœur, mais par conviction, nuance Alain Gonthier. Cela ne provoque pas une scission politique pour autant. Chaque élu a le droit d'avoir ses opinions et de les défendre.» Le co-président de Décroissance alternatives souligne que le refus de la vidéosurveillance est une position ancienne et constante de son groupe, qui a unanimement voté contre le projet lors du Conseil communal du 27 mars dernier.

Conseillère communale et députée, Élodie Lopez (da.) relativise la portée d'une rupture de collégialité. «Déjà lors du vote au Conseil communal, je n'étais pas convaincue de la pertinence d'un tel investissement dans un dispositif de vidéosurveillance, tel que proposé dans le préavis. En revanche, je salue l'approche globale des quatre piliers de ce texte.»

À noter que les conclusions du rapport de minorité sur ce dossier supprimaient l'installation du dispositif de vidéosurveillance, mais elles avaient maintenu les dépenses relatives à la pérennisation du travail social de proximité au budget 2026, et souhaitaient prévoir un crédit pour la rénovation de l'éclairage.

«À quoi il joue?»

Du côté du parti socialiste veveysan, la réaction est plus virulente. «Nous sommes estomaqués, relève son président Cédric Bussy. Cette rupture de collégialité est une marque d'irrespect pour sa fonction de municipal, mais aussi de syndic. L'on ne peut que regretter qu'il exprime son refus qu'à l'aboutissement d'un long processus politique, entrepris depuis le début de la législature et auquel il a été pleinement intégré.»

La présidente du groupe PLR Sandra Marques s'inquiète elle du dégât d'image et de la méfiance risquant d'émerger de cette situation. «Pour le premier magistrat de la Ville, on peut se demander à quoi il joue, surtout qu'il ne s'est pas manifesté avant l'aval du Conseil sur le sujet.»

La Municipalité dit avoir pris acte de la décision individuelle du syndic. Les autres membres de l'Exécutif réaffirment leur soutien au projet et leur engagement en faveur de ces mesures sécuritaires, sociales et infrastructurelles. Au vu de ces premiers éléments, la campagne politique démarre fort. Le scrutin populaire est quant à lui prévu le dimanche 29 juin.

Efficacité et coûts contestés

Rompant avec la posture de la Municipalité à ce sujet, Yvan Luccarini annonce son désaccord sur l'installation de 44 caméras dans le secteur de la gare. Interrogé sur Radio Chablais jeudi dernier, ce dernier dit avoir toujours exprimé sa réserve à l'interne du gouvernement. Il lui était dès lors impossible de maintenir cette retenue dès le moment où la question a été posée devant le peuple. Selon l'édile, ce dispositif de surveillance de l'espace public amènerait la Commune «à engager des moyens financiers disproportionnés pour une mesure inefficace». Il invite donc la population à refuser le préavis soumis lors de la prochaine votation communale. S'il ne nie pas le sentiment d'insécurité lié au trafic de drogues dans les rues, il estime que l'expérience d'autres Villes ayant installé des caméras dans l'espace public «suffit à avoir de sérieuses doutes quant à l'efficacité de cette mesure en matière de lutte contre le deal. La probable dispersion de cette activité illégale peut même avoir un effet contre-productif».

“

La probable dispersion de cette activité illégale peut même avoir un effet contre-productif”

Yvan Luccarini
Syndic



Sortir les prestations sociales de la pénombre

Vevey

Pour lutter contre le non-recours, qu'il s'agisse de subsides, d'aides au logement ou de bourses d'études, les autorités veulent renforcer l'accès à l'information.

Noémie Desarzens
ndesarzens@riviera-chablais.ch

La pauvreté en Suisse touche quelque 708'000 personnes, soit plus de 8% de la population, et selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique

(OFS). En 2023, le seuil de pauvreté se situait à 2'315 francs par mois pour une personne seule et à 4'051 francs pour deux adultes et deux enfants.

Or, beaucoup de ces personnes ne font pas valoir leurs droits aux prestations sociales. Forte de ce constat, l'élue de la gauche radicale Sabrina Berrocal a interpellé la Municipalité en début de législature sur le soutien à ses concitoyens dans le besoin.

Dans l'Est vaudois, trois projets ont été mis en place dans le sillage du programme «Vaud pour vous», dont deux à Vevey, visant à renforcer l'accessibilité, ainsi que la coordination des prestations. «L'espace d'information sociale <Riviera pour

vous», qui agit au niveau de la prévention de la précarisation, est perçu comme étant un projet exemplaire, souligne la municipale chargée de la cohésion sociale Gabriela Kämpf. Notre objectif est que la région puisse pérenniser cette mesure.»

Favoriser l'autonomie

Si le postulat interpartis suggérait d'instaurer l'automatisme des prestations sociales communales, la Ville est d'avis qu'il est plus judicieux de favoriser l'autodétermination et l'indépendance de la personne bénéficiaire. En

outre, les autorités constatent que les aides communales sont souvent liées à des situations spécifiques, l'objet nécessitant un accompagnement au-delà d'une automatisation.

«La première étape implique de renforcer l'information et la promotion des soutiens existants, notamment en créant des occasions de tisser des liens de confiance, poursuit l'élue de Décroissance alternatives. À cet effet, le site de la Commune a été mis à jour et présente l'ensemble des aides sous l'onglet Prestations et Vivre à Vevey.» Le

Conseil communal se prononcera sur ce dossier concernant les prestations sociales lors de sa prochaine séance, le 15 mai.

Plus d'infos:

vevey.ch/vivre-vevey/sante-et-social



Scannez pour ouvrir le lien

« Un Conseil communal n'est pas une cour de justice »

Aigle

Premier citoyen de la Ville, Jean-François Croset a rappelé les règles de bienséance à la suite de plusieurs couacs enregistrés ces dernières semaines au sein de l'organe délibérant.

Christophe Boillat | cboillat@riviera-chablais.ch

«Rappel à l'ordre». C'est ainsi que Jean-François Croset a intitulé son message à l'égard de ses collègues conseillers communaux, jeudi, lors du dernier Conseil communal. Le président de l'organe délibérant, élu de l'Entente aiglonne (EA), a tenu depuis son perchoir à rappeler fermement les règles du jeu aux représentants du peuple aiglon, tous partis confondus.

Jean-François Croset l'avait annoncé dans ces mêmes colonnes la semaine dernière: il souhaitait réagir à la suite de divers incidents ayant concerné le cénacle politique aiglon. On pense principalement aux attaques portées publiquement par Marcel-Jacques Bacca – également membre de l'EA – à l'encontre du municipal Jean-Luc Duroux en sa qualité de membre du Conseil d'administration de Satom.

«Je ne suis ni juge, ni juré. Un Conseil communal n'est pas une cour de justice. Mais dans un Conseil communal, on débat des affaires de la Commune. On n'est pas ici pour régler des comptes personnels», a-t-il déclaré, avant de rappeler que chaque élu avait prêté serment devant ses pairs. «En particulier d'exercer notre tâche avec conscience et diligence et d'avoir la vérité en face des

yeux.» Silence de cathédrale dans la salle de l'Aiglon...

Attaques personnelles «inacceptables»

Pour le premier citoyen du chef-lieu, la bienséance fait partie des devoirs élémentaires du conseiller communal. Et d'affirmer que l'on peut combattre une idée ou un projet sans a priori ni suspicion. «Les attaques personnelles ne sont pas acceptables et pourraient déboucher sur des plaintes», a-t-il encore relevé. À ce titre, ni Jean-Luc Duroux, ni la Municipalité ou Satom n'ont encore décidé quelle suite donner aux propos de Marcel-Jacques Bacca.

Jean-François Croset a aussi révélé que des problèmes étaient survenus à au moins deux reprises en séance de commission. Et surtout affirmé que «nos concitoyennes et concitoyens attendent de nous que nous soyons exemplaires».

Aucun conseiller n'a ensuite pris la parole sur ce sujet, ni sur le fond ni sur la forme. Encore moins sur les propos très durs tenus lors de la dernière séance et reproduits très fidèlement par la secrétaire dans le procès-verbal. Le plénum a néanmoins applaudi le président pour son intervention.

Compromis trouvé autour de la mort de Jahde

Judiciaire

Les deux parties prenantes de l'affaire du chiot dévoré dans un chenil ont trouvé un accord. Demeurent les infractions poursuivies d'office à purger.

Christophe Boillat | cboillat@riviera-chablais.ch

En pleurs à plusieurs reprises, la maîtresse de Jahde en s'adressant à la cour assure «vouloir en finir au plus vite». Elle fait part du traumatisme subi à la suite de la mort violente de son boxer (voir édition 201, 30 avril 2025). «Mes deux filles ont aussi été profondément marquées. Une n'a pas mangé pendant plusieurs jours après cela. Je veux conclure cette affaire.»

Il y a plus de deux ans déjà, la petite chienne de la famille a été mordue à mort par les deux bergers allemands de la gérante d'un chenil de l'Est vaudois, où Jahde avait été placée pour la journée. L'audience s'est déroulée entre les deux parties, vendredi dernier au Tribunal de police de l'arrondissement de l'Est vaudois, à Vevey.

«Prix de la paix»

Le procureur avait préalablement retenu, comme infractions possiblement réalisées, les mauvais traitements infligés aux animaux par négligence et aussi la tentative de contrainte. Il a requis une sanction de 120 jours-amendes à 60 francs avec sursis pendant deux ans, plus une amende de 900 francs possiblement convertible en 25 jours de prison de substitution en cas de non-paiement. La plaignante demandait en sus le versement de 27'000 francs pour frais divers, tort moral – pour elle et ses filles – et pour ses frais d'avocat.

D'entrée de cause, la présidente Michèle Meylan a annoncé vouloir



Au cœur d'un conflit, le sort de la petite Jahde a finalement abouti à un compromis financier acceptable et un retrait de plainte. | LDD



La petite boxer de 5 mois a été mordue à mort par deux gros bergers allemands. | LDD

«mener une conciliation pour parvenir éventuellement à une médiation». Patiemment, avec beaucoup de psychologie et d'empathie, elle a poussé ses arguments pour briser les antagonismes. Les deux parties y étaient préparées. L'accusée a réitéré à plusieurs reprises ses profondes excuses. «J'ai aussi été terriblement choquée, même dévastée par ce drame. J'ai rapidement proposé de réparer financièrement le tort moral», a-t-elle annoncé lors de l'audience.

Avant d'éventuellement poursuivre le procès sur le volet pénal, la magistrate a voulu purger celui du dédommagement financier, le qualifiant de «prix de la paix». Avocat de l'accusée, François Gillard a assuré que le versement de 27'000 francs, soit 10% du chiffre d'affaires annuel, pousserait le chenil à la faillite. Robert Kovacs, conseil de la plaignante, a annoncé que sa cliente «pouvait faire un très gros effort pour parvenir à 18'000 francs».

Plainte pénale retirée

Avec une seconde suspension d'audience, durant laquelle les deux dames sont allées s'expliquer, un accord a été trouvé sur le montant: 11'000 francs à valoir pour la gérante du chenil. La maîtresse de Jahde a consenti à un sacrifice conséquent, voulant stopper la procédure et assurant «ne pas vouloir couler le chenil». Ce qui pourrait être ressenti comme un pur marchandage par les béotiens a finalement abouti dans l'intérêt des deux anciennes contradictrices.

Si la plainte pénale a été retirée, il n'en reste pas moins que les deux chefs d'accusation demeurent «poursuivis d'office». La présidente Michèle Meylan a clos l'audience publique deux heures après l'avoir ouverte. Charge à elle de décider d'une condamnation ou d'un acquittement dans le secret de son bureau (ndlr: le verdict a été communiqué aux parties en début de semaine, mais hors délai de bouclage).

Le projet de piste cyclable entre Aigle et les Diablerets recalé

Mobilité douce

Le Grand Conseil vaudois s'est prononcé la semaine dernière en défaveur de nouveaux aménagements cyclables à Ormont-Dessous. Un rapport coût-utilité jugé disproportionné.

Liana Menétrey | lmenetrey@riviera-chablais.ch

Entre Aigle et les Diablerets, un tronçon de 4 kilomètres est impraticable pour les cyclistes. Faute d'alternative, ceux-ci sont contraints d'emprunter la route cantonale de la rive droite de la Grande-Eau, connue pour sa dangerosité et son caractère accidentogène.

Partant de ce constat, Jacques-André Haury a déposé une motion demandant l'aménagement d'une piste cyclable sur la rive gauche. Deux tronçons sont concernés: un premier

d'un kilomètre, à hauteur du Pont de la Tine, fermé à la suite d'un glissement de terrain, et un second de trois kilomètres entre Les Planches et Les Échenards. Le député vert-libéral propose de développer une voie cyclable sur ces 4 km, afin d'assurer la sécurité des férus de la petite reine. Mais lors de la séance du 29 avril, cette proposition n'a pas convaincu les membres du Grand Conseil.

Public trop restreint
L'argument principal contre ce

projet? Le tracé, en raison de la déclivité du terrain, ne serait adapté qu'à un public aguerri, excluant familles, pendulaires et cyclotouristes. Un point qui entre en contradiction avec la stratégie locale de la promotion du vélo, orientée vers un usage plus large et quotidien. Selon la conseillère d'État Nuria Gorrite, le rapport coût-utilité est ainsi disproportionné.

«Je ne me fais pas d'illusion, ma motion ne passera pas, a répondu le motionnaire. Qu'importe, je suis persuadé qu'un jour ou l'autre elle se réalisera. Je souhaite seulement que ce ne soit pas à la suite d'un accident mortel.»

Jacques-André Haury a également déploré que, «puisque l'idée ne vient pas de l'administration, le bon sens semble ne pas avoir joué un rôle déterminant». Le sort de la motion en était scellé.



La motion du Vert-libéral Jacques-André Haury pour une piste cyclable de 4 km à Ormont-Dessous n'a dernièrement pas remporté l'adhésion du Grand Conseil. | Adobe Stock

La gratuité des transports publics le dimanche fait son chemin

Montreux

L'idée de faire un geste pour la population montreuissienne est passée de peu au Législatif. Mais de vives critiques ont dénoncé une charge qui pourrait se reporter sur le contribuable et le travail des conducteurs.

Patrick Combremont
redaction@riviera-chablais.ch

Des exclamations de joie ont accueilli le résultat du vote, mercredi dernier au Conseil communal. Un peu à la surprise de la gauche elle-même, le postulat en faveur de la gratuité des transports publics pour les Montreuissiens, le dimanche et les jours fériés, a en effet été accepté par 45 voix contre 41. Un score aussi serré que les échanges provoqués par le sujet.

«Un pas dans la bonne direction»

Le postulat du socialiste Romain Pilloud vise à «redonner du pouvoir d'achat», en particulier aux familles, et à faciliter «l'accès aux loisirs» sur tout le territoire communal, du bord du lac aux Préalpes, en passant par les



Le postulat, transmis à la Municipalité, propose des transports publics gratuits pour les Montreuissiens les dimanches et jours fériés sur le territoire communal.

villages.

Une «action simple, efficace et concrète», alors que le prix des transports publics a presque doublé en 30 ans, indiquait son parti. Cette mesure a aussi pour autre objectif de «contribuer à réduire le trafic des voitures» le dimanche et à «étudier des pistes», appuyait encore Tanya Bonjour (PS).

La proposition a également été soutenue par les élus de Décroissance alternatives. «Il est

du devoir de la politique de trouver des solutions, et c'est là un pas dans la bonne direction», relevait Anna Krenger. Pour Quentin Talon, cet usage gratuit des transports publics le week-end est un moyen de montrer que «l'écologie est aussi possible sans restreindre».

«Trois classes de citoyens»

Cette demande a, à l'inverse, hérisse le poil de François

Cardinaux. «Il est horripilant de parler de gratuité.» Le Libéral-Radical soulignait ainsi un travail supplémentaire des conducteurs qui devra d'une manière ou d'une autre être payé, et peut-être également l'engagement de renforts pour répondre à ce service.

Également conseiller communal PLR, Simon Lepêtre s'en est aussi pris à «une illusion de la gratuité», qui engendrerait plus de charges et ne serait «qu'un

transfert sur les contribuables». «Cela créerait même trois classes de citoyens, renchérisse son collègue de parti Olivier Mark. La 1^{re}, ceux qui profitent du dimanche, la 2^e, les contribuables qui payent, puis en 3^e classe, les conducteurs.»

Selon le postulat, ce projet pourrait prendre forme via l'attribution d'une future carte d'habitant. Mais Jean-Marc Forclaz (PLR) a ensuite critiqué «la

difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité» d'appliquer une telle mesure uniquement sur le territoire communal. «Comment délivrer, et surtout contrôler», ce titre quand un groupe de jeunes ou d'enfants entre dans le bus. «Devra-t-on faire des contrôles d'identité des citoyens?», lançait-il à l'assemblée.

Sans oublier le problème du trajet des trains, qui seraient gratuits à Montreux, mais pas avant ou plus loin, y compris aux Rochers-de-Naye, qui relèvent d'une compagnie hors accord tarifaire.

Un «effet d'aubaine»

Du côté de Montreux Libre, Susanne Lauber Fürst craint que cette gratuité ne génère «un effet d'aubaine», avec des afflux dans les bus. Elle a qualifié cette proposition partielle et localisée de «contre-productive, bling-bling et contradictoire par rapport à la responsabilité personnelle des usagers».

Dernier argument contre: son coût. Pour l'UDC Tal Luder, «dépenser 1,5 million pour un groupuscule d'environ 500 personnes qui restent à Montreux, sans étude sérieuse, équivaut à de la sculpture sur nuages».

Pas de quoi toutefois convaincre la majorité des élus qui ont transmis le postulat à la Municipalité. Il appartient désormais à cette dernière de l'examiner avant de revenir avec une proposition devant le Conseil communal.

Le «Montreux Floral Festival» sèchement défloré



Le Conseil communal a coupé l'herbe sous le pied du projet de festival floral. Le manque de fonds propres et de capacités financières et l'absence de «racines locales» directes avec Montreux ont pesé dans la balance.

| G. Lombardi

Durabilité

La nouvelle manifestation imaginée pour se tenir chaque année autour de Pentecôte sur les quais est enterrée. Le soutien au projet a été refusé par le Conseil communal mercredi dernier.

Patrick Combremont
redaction@riviera-chablais.ch

La date était déjà prévue, pour une première édition test, fin mai 2025, courte de quatre jours seulement. Sans les crédits de subventions communales de 90'000 francs, puis 150'000 pour les années suivantes sollicités au Conseil communal, il est désormais peu probable que le projet de festival floral (voir édition 196, 26 mars 2025) puisse obtenir un soutien cantonal et éclore à Montreux. Ce dernier prévoyait, entre autres, un concours international de jardins éphémères, des animations culturelles et musicales, ainsi

que des expositions et conférences sur la thématique.

La municipale Irina Gote a bien tenté de relever que cette fête représenterait une capitalisation des «valeurs florales» de Montreux, et l'édile PLR Jean-Baptiste Piemontesi de convaincre de «la ténacité» de l'organisateur – la Fondation Hortus – qui a lancé le projet auprès de la Commune depuis trois ans déjà. Rien n'y a fait.

Plusieurs «voyants rouges» ont été soulevés, y compris par les Vert-e-s qui ont vainement demandé le renvoi en

commission, sans succès. Le manque de fonds propres et de capacités financières a surtout été attaqué, tout comme l'absence de «racines locales» directes avec Montreux. Plusieurs amendements ont ainsi été votés, afin d'exiger des garanties, notamment de conditionner la manifestation à l'obtention de subventions cantonales préalables, d'obtenir une transparence concernant les coûts ou encore que Montreux reste propriétaire du nom du festival.

Suggéré aux Grands Prés

Certains élus s'en sont aussi pris à une période de juin peu appropriée, en raison des chantiers en cours et des autres manifestations au calendrier. «C'est une bonne idée, mais un mauvais timing», a ainsi estimé l'UDC Dominik Hunziker, tout en soulignant également le coût d'une telle manifestation pour «des plantes en pots» qui nécessiteraient «de nombreux camions»

pour leur livraison.

En comparaison à la Fête de la Tulipe à Morges ou à l'Exposition des jardins lausannois, la durée de cette manifestation est également pointée du doigt. «Il est illusoire de vouloir attirer 10'000 nuitées sur une période aussi courte», notait le Montreux Libre Emmanuel Gétaz.

Tal Luder (UDC) a quant à lui déposé un «amendement surprise», proposant de déplacer ce festival aux Grands Prés, et de l'intégrer à l'aménagement du futur parc qui pourrait s'ériger sur cette parcelle. Une suggestion qui a fait sourire l'assemblée avant d'être finalement écartée. Tout comme le projet dans son ensemble.

Le crédit de soutien à ce «Montreux Floral Festival» a finalement été rejeté par 43 voix contre et 37 pour. Il faudra donc pour l'instant se contenter des quais fleuris qui font la renommée de Montreux loin à la ronde chaque printemps.

Le syndic Alain Bovay quittera ses fonctions en 2026



Alain Bovay avait rejoint l'Exécutif saint-légerin en 2002.

| C. Dervev - 24 heures

Blonay-Saint-Léger

L'édile PLR ne briguera pas de nouveau mandat. Il l'a annoncé la semaine dernière devant le Conseil communal.

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

Quand, en mars dernier, on lui avait demandé s'il comptait rempiler à la syndication de Blonay-Saint-Léger en 2026, Alain Bovay nous avait répondu qu'il n'était pas encore en «mode électoral» et qu'il souhaitait un temps de réflexion. Il faut croire que ce temps est maintenant écoulé, puisque l'édile PLR a désormais annoncé qu'il ne comptait pas briguer de nouveau mandat.

C'est mardi dernier, en amorce de la séance du Conseil communal, qu'Alain Bovay a choisi de dévoiler

sa décision. Une courte allocution – une minute à peine – qu'il a délivrée au pupitre habituellement réservé aux membres du corps délibérant. «Toujours élu en tête, ce qui démontre la confiance de la population et ce dont je suis tout à fait reconnaissant, je pense cependant qu'il faut savoir se retirer à quelques mois de mes 68 ans», a-t-il lu, la voix teintée d'émotion.

«Ce n'est pas sans un pincement au cœur que je tournerai cette page, mais je le fais avec la conviction profonde d'avoir consacré tout ce que je pouvais en temps, énergie et en écoute au service de notre commune et de ses habitants. Je quitterai mes fonctions le 30 juin 2026 avec fierté. Non pas d'avoir tout réussi – ce serait illusoire – mais d'avoir toujours agi avec sincérité, loyauté et respect.»

Une annonce qui a valu une standing ovation et des applaudissements nourris au tout premier syndic de Blonay-Saint-Léger, lequel aura passé 24 ans sur un fauteuil d'Exécutif, dont 15 à la syndication.

Prix exorbitants, défunts séquestrés : une croque-mort devant la justice



L'entrepreneuse incriminée réfute toutes les accusations. Il s'agit selon elle d'une campagne de harcèlement menée par des entreprises concurrentes. | Adobe Stock

Tribunal

Une entrepreneuse de pompes funèbres de l'Est vaudois sera jugée la semaine prochaine pour escroquerie, contrainte et usure. Elle se dit victime d'une machination.

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

«On s'est sentis abusés. Il y a d'autres manières de gagner sa vie que de profiter de la faiblesse des gens.» Lorsqu'en 2021, Jennifer* perd subitement son ex-compagnon – le papa de ses deux filles – elle ne veut pas d'un enterrement pris en charge par l'aide sociale. «On nous a dit que dans un tel cas, il n'aurait pas été possible de lui faire un dernier

adieu avant l'incinération», raconte cette Chablaisienne.

Disposant d'un peu d'argent de côté, Jennifer se rend alors dans l'entreprise de pompes funèbres qui avait procédé à la levée de corps sur demande de la police. Cette enseignante de l'Est vaudois était en effet de garde le jour de la découverte du défunt. «Vu mes faibles moyens, j'ai demandé à sa gérante une cérémonie avec les prestations les moins chères possibles.»

Après un long entretien «sans parler des prix», la Chablaisienne en deuil ressort avec une facture d'un peu plus de 9'300 francs à la main. «L'agente funéraire l'avait imprimée à la toute fin, en demandant de la payer rapidement si on voulait que les choses soient faites, se souvient-elle. Sur le moment, je n'ai pas su trop quoi dire.»

Du simple au double

C'est en montrant la facture à ses parents que Jennifer prend conscience d'un problème. «On

venait d'enterrer ma grand-mère, ils avaient une idée du prix d'une cérémonie.» Alors le lendemain, l'ex-compagne du défunt demande un devis à une autre entreprise funéraire. «Pour les mêmes prestations, cette dernière nous proposait un montant de 4'500 francs.» Soit la moitié du prix proposé dans la première enseigne.

Jennifer recontacte l'entrepreneuse pour lui annoncer qu'elle souhaite changer de prestataire. «Elle nous a répondu que c'était notre droit, mais qu'il fallait lui payer les services qu'elle avait déjà réalisés.» Une facture qui s'élève à quelque 1'400 francs. «À mon avis, c'était trop cher. Mais nous avons payé, sans quoi elle ne nous donnait pas l'acte de décès.» La Chablaisienne portera plainte dans la foulée.

Au sujet de la personnalité de l'entrepreneuse, Jennifer évoque une forme de double visage. «Elle a réussi à être très gentille. Presque trop. Elle a donné des livres sur le deuil pour enfants.

Elle a souligné qu'elle offrirait certaines prestations. Et puis d'un autre côté, elle profite de notre faiblesse, de notre naïveté et de notre inexpérience.»

Crypte cadennassée

À en croire l'acte d'accusation produit par le Ministère public, d'autres familles endeuillées ont fait les frais de pratiques visiblement peu orthodoxes. Lors du procès qui se tiendra durant deux jours la semaine prochaine devant le Tribunal de police de Vevey, la croque-mort incriminée devra s'expliquer au sujet de cinq cas différents, s'étalant de 2019 à 2021. La professionnelle devra notamment répondre de contrainte, d'escroquerie et d'usure. Des infractions qui peuvent être punies d'une peine allant jusqu'à trois ans de prison pour la première, et jusqu'à cinq ans pour les deux autres.

Par deux fois, l'agente funéraire est même accusée d'avoir «bloqué» un corps de défunt. Ainsi, face à une famille qui lui

avait annoncé son intention de changer d'entreprise, la prévenue aurait «apposé un cadenas électronique sur l'unique porte de la chapelle funéraire» où reposait le mort, «empêchant tout accès», relate le Ministère public.

L'accusée aurait ensuite indiqué que «le cadenas serait ôté une fois la somme de 1'500 francs payée, ce qui selon elle correspondait au travail effectué jusque-là», lit-on dans l'acte d'accusation. Elle aurait ajouté que «faute de versement sur-le-champ, le corps serait incinéré sans cérémonie et sans possibilité pour la famille de revoir le défunt.»

Des familles sous influence?

Contactée, l'entrepreneuse incriminée réfute avec véhémence tous les faits qui lui sont reprochés. Selon elle, tout aurait été orchestré en sous-main par des sociétés concurrentes, installées depuis des décennies. «Ce sont ces grandes entreprises qui ont pu réunir et influencer trois familles – dont certaines

connaissant des difficultés internes – pour porter plainte contre nous», affirme-t-elle.

Objectif? Salir sa réputation. «Je suis arrivée en tant qu'indépendante, et ça ne leur a pas plu», résume celle qui dit être victime de harcèlement de la part de ces sociétés. «Je ne compte pas les appels pour de faux décès en pleine nuit ou les crottes de chien retrouvées devant mon local. Le réservoir d'essence du corbillard a même été saboté!»

Elle l'affirme: le dossier et la plaidoirie préparés depuis quatre ans avec son avocat permettront de «rétablir la vérité». Et, plus largement, de faire la lumière sur un secteur qui, selon elle, est opaque et ne fait pas de cadeau aux nouveaux venus. «Nous avons pu amasser beaucoup de preuves, afin de dénoncer des pratiques anticoncurrentielles», annonce-t-elle. Elle bénéficie à ce stade de la présomption d'innocence.

*Prénom d'emprunt

Cinq ans de travaux à la route des Ormonts

Le Sépey

Le secteur de la Frasse en perpétuel mouvement est stabilisé et le Canton prévoit une réhabilitation durable du tracé entre 2026 et 2031.

Karim Di Matteo

kdimatteo@riviera-chablais.ch

Cela peut paraître fou, mais la RC 705, à la hauteur du secteur bien connu de la Frasse, s'est par endroits déplacée de 100 mètres depuis la création de la route voilà un peu plus de 180 ans! Cela permet de mieux comprendre le pourquoi de ce secteur «en montagnes russes», bien connu des usagers de la route des Ormonts.

Situé peu avant le Sépey et la montée vers Leysin, il a connu jusqu'à il y a peu d'innombrables «rafistolages» pour réparer les dégâts dus au glissement annuel de plusieurs centimètres. À tel point que ledit tronçon – environ 2 km de long et 500 à 800 m de large – est devenu le premier

«territoire en mouvement permanent» du canton en 2022.

Ok pour 50 ans

Le glissement a finalement pu être limité par le percement d'une galerie et la réalisation de forages drainants entre 2007 et 2009, puis, entre février 2010 et avril 2011, par l'aménagement des berges et du lit de la Grande Eau. Dès lors, le secteur ne se déplace plus «que» de 2 à 3 cm par an, contre environ 30 auparavant. Et voilà la Frasse «stabilisée», a conclu le Canton ces dernières années.

Dès lors, finie la période des travaux «sparadrapp», place à



Dans le secteur de la Frasse, la RC 705 est connue pour son tracé sinueux et sportif. | C. Dervey - 24 heures

un chantier de réhabilitation «durable», pour une cinquantaine d'années, selon les projections de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Mais pour cela, il faudra compter cinq ans de travaux, «prévus entre avril

2026 et octobre 2031», selon la planification du service cantonal.

L'appel d'offres pour les travaux, paru récemment dans la Feuille des avis officiels, est la suite logique du crédit d'études voté par le Grand Conseil en décembre

2022 (2,57 millions de francs). Le plan d'action retenu prévoit «une réhabilitation routière incluant des corrections du tracé qui amélioreront la visibilité dans les virages, le confort de circulation et par conséquent la sécurité des

usagers. Le profil de la chaussée, actuellement déformé, sera «lissé». Le projet comprend également un nouveau franchissement du ruisseau du Bay, doté d'un passage à petite faune».

Trafic alterné

Le chantier n'ira pas sans son lot de désagréments sur une route comptant près de 6'000 véhicules/jour en moyenne et de gros pics hivernaux. «Les travaux seront réalisés par étapes avec une circulation en voie alternée gérée par feux. La route sera ouverte dans les deux sens durant la période hivernale (de début novembre à fin mars)», précise le Canton.

Historiquement, le glissement de la Frasse avait été identifié lors de la création de la route du Sépey, construite entre 1836 et 1840. Le secteur a connu six mouvements importants (1913-1919, 1966, 1977, 1982, 1987 et 1993-1994). Chaque phase a été précédée de longues périodes de fortes précipitations, l'une des conditions d'activation des instabilités de terrain.

« Le handicap m'a ouvert la porte sur deux extrêmes »

Vevey

Ado, Cindy Ribeiro a vu son quotidien basculer. Un arbre s'est écroulé sur elle il y a 10 ans à la place de la Gare. Elle nous livre aujourd'hui un témoignage empreint de résilience et de détermination.

Valentine Schmidhauser
redaction@riviera-chablais.ch

C'est un drame qui avait ému toute la région pendant l'été 2014: après la chute d'un ailant à la place de la Gare, Cindy Ribeiro a perdu l'usage de ses jambes. Six ans après, la justice a reconnu que le spécialiste mandaté par la Ville pour le contrôle avait fait preuve «d'une imprévoyance coupable». Les charges ont toutefois été abandonnées pour prescription.

Nous avons rencontré Cindy Ribeiro après sa participation à «Ce qui nous porte», une série produite par Nous Prod et soutenue par la Fondation suisse pour paraplégiques, qui raconte le parcours de duos d'amis, dont l'un est en situation de handicap et l'autre valide. Dans la continuité de cette série, une soirée projection, témoignages et une table ronde sont prévues mercredi prochain à l'Université de Lausanne (voir encadré).

Cindy, vous avez vécu un grave accident il y a 10 ans. Quels défis avez-vous rencontrés depuis?

– Tout a changé du jour au lendemain. C'est une nouvelle vie qui commence, avec des questionnements auxquels on ne devrait pas être confronté à cet âge-là. Sortir de l'hôpital pour la première fois a sans doute été le plus difficile. Pendant six mois, j'ai vécu dans un «cocon», entourée

de l'équipe médicale et de personnes qui vivaient la même chose que moi. Une fois dehors, c'est dans le regard des autres que j'ai senti que j'avais changé. Puis d'autres questions sont apparues, notamment en matière d'accessibilité.

Dans «Ce qui nous porte», vous relevez justement que les difficultés d'accessibilité sont souvent à l'origine du sentiment de différence...

– Quand tu es en fauteuil, tu attires l'attention, que tu le veuilles ou non. C'est d'autant plus marqué lorsque les lieux ne sont pas accessibles. Par exemple, les infrastructures du gymnase et de l'université n'étaient pas pensées pour les personnes à mobilité réduite. Cela te rappelle que tu ne peux pas faire les choses de la même manière que les autres.

Y a-t-il des choses auxquelles vous avez dû renoncer? Et des découvertes inattendues?

– J'ai toujours eu la bougeotte et j'étais passionnée par les agrès. Avec les limitations physiques dues à l'accident, j'ai dû rediriger mon énergie ailleurs, notamment sur le plan intellectuel. Être en fauteuil demande aussi une adaptation constante – une capacité que je n'aurais

probablement pas autant développée dans d'autres circonstances. Et puis, face à la différence, une nouvelle forme de sensibilité se dégage. Ça tisse des liens.

On vous sent justement très unies avec votre amie Lisa dans l'épisode. Quelle place a votre entourage dans votre parcours?

– J'ai la chance d'être bien entourée, avec une famille et des amis très présents. Grâce à eux, j'ai pu reprendre ma vie normalement et continuer à faire ce que j'aime, notamment voyager. Avoir des proches sur qui compter et avec qui rire de ses galères est essentiel pour ne pas rester bloquée sur les aspects négatifs.

Voyager en fauteuil, c'est un défi. Que représentent ces voyages pour vous?

– C'est une véritable échapatoire pour me vider la tête et prendre du recul. On réalise aussi que l'accessibilité n'est pas toujours là où on l'imagine. Parfois, on s'attend à une catastrophe, et finalement tout se passe bien. À l'inverse, certains pays que l'on pense exemplaires ne le sont pas forcément. La Suisse en fait partie: elle est en retard par rapport aux ressources qu'elle possède, et c'est un vrai pincement au cœur pour moi.

Comment l'expliquez-vous?

– Ailleurs, les gens sont parfois mieux sensibilisés à la question du handicap: la norme, c'est l'être humain, peu importe sa condition. Ici, c'est plutôt celui ou celle qui marche. Pourtant, les Suisses sont empathiques

et à l'écoute; ce n'est pas par indifférence, mais par manque d'information et de sensibilisation sur le sujet.

La série vise justement à faire changer les regards. Comment le vôtre a-t-il évolué au fil des années?

– J'ai réalisé que les apparences peuvent être trompeuses. Ceux qui font le plus de bruit ne sont pas toujours ceux qui ont le plus besoin de soutien. Je n'aurais jamais la prétention de dire que je comprends ce que traverse quelqu'un avec un autre handicap, même si nous partageons des points communs. Le handicap m'a aussi ouvert la porte sur deux extrêmes: d'un côté, j'ai été face à des comportements inadéquats, qu'il s'agisse d'individus ou d'institutions; de l'autre, j'ai rencontré de véritables «pépites», des êtres profondément bienveillants et prêts à m'aider sans rien attendre en retour. Et ça, c'est vraiment incroyable.

«Ce qui nous porte», épisode sur Cindy et Lisa, Play RTS
www.rts.ch/play/tv/formats-courts/video



Scannez pour ouvrir le lien

Cinq histoires en capsule vidéo

Le 14 mai prochain, l'Université de Lausanne. – Cindy y étudie la psychologie – accueillera la projection de la série «Ce qui nous porte», produite par Nous Prod et soutenue par la Fondation Suisse pour paraplégiques. Cette dernière œuvre pour l'autonomie et la rééducation des personnes paralysées médullaires. À travers 5 épisodes de 5 minutes, la série offre une immersion dans le quotidien de couples d'amis – l'un en situation de handicap, l'autre valide – abordant des sujets aussi variés que la sexualité, la santé mentale ou les proches aidants. La projection se déroulera de 18h à 20h, dans la salle 1612 du Bâtiment Géopolis. Inscriptions sur: <https://events.unil.ch/register/428>

La jeune femme de 26 ans a grandi à Vevey. C'est également sur le quai Perdonnet qu'a eu lieu le tournage de l'épisode de «Ce qui nous porte».

| V. Schmidhauser



Histoires simples

Une chronique de
Philippe Dubath,
journaliste et écrivain.

Éternelles boules de neige du jardin



Le charme intact de la viorne fait remonter de tendres souvenirs à notre chroniqueur Philippe Dubath. | DR

Quand arrive la Fête des mères, il existe plusieurs façons de penser à la sienne. Si elle est encore de ce monde, c'est assez simple. Un geste, une fleur, une présence, une écoute un peu plus attentive que d'ordinaire, le cadeau peut revêtir diverses formes. Le plus simple, en somme, c'est quand on est encore enfant. Les enseignants pensent pour chacun. Un bricolage, un dessin, une invention que la maman accueillera inévitablement avec le sourire, des bravos et une embrassade chaleureuse. Quand elle n'est plus là, il y a aussi une forme de simplicité à saluer sa mère. Une visite au cimetière, un regard sur des photos qu'on aime bien, une pensée pour certains moments plus doux que d'autres.

Ces derniers jours, c'est un arbre qui m'a évoqué ma mère, mais pas seulement elle, tout un cortège de femmes du passé qui furent mères et dont je pris, enfant, la main avec confiance. Cette plante, c'est la viorne qui est la première, avec les pâquerettes, à offrir son charme printanier dans mon petit jardin. Voilà plusieurs mois de mai que j'essaie de compter ses fleurs enchantées, mais à chaque fois, je m'arrête très vite. Il y en a tellement. C'est la main dans la main avec ma mère, ou ma tante Yvonne, paysanne attentionnée, que je vis mes premières «boules de neige», puisque c'est ainsi qu'on les avait nommées pour moi. Il y en avait toute une haie généreuse qui ceinturait comme une écharpe blanche le jardin à l'arrière de la ferme dans laquelle naquit ma mère et où nous nous rendions souvent. Ce jardin avait un côté mystérieux, peut-être dû au couloir étroit et sombre qu'il fallait affronter sans avoir peur, puis à la porte lourde difficile à pousser. Mais à peine celle-ci franchie, c'était la lumière du dehors et cette avalanche de boules de neige d'une rondeur parfaite qui penchaient lourdement vers moi et que je caressais avec prudence et fascination. Tout cela pour dire le bonheur que je ressens quand, ces matins, je passe dire bonjour à «ma» viorne dont les boules de neige ont gardé la même rondeur éternelle, des décennies plus tard.

À propos d'éternité, l'autre jour, arrêté devant le buisson que la pluie lourde de la nuit venait de tasser un peu, j'ai pensé à la doyenne de l'humanité nouvellement élue. Ethel Caterham succède à Inah Canabarro Lucas, décédée le 30 avril dernier à 116 ans et 326 jours au Brésil. Ethel est anglaise, elle fêtera ses 116 ans aussi le 21 août prochain. Toujours dans le registre de la longévité et de l'éternité, en secouant les boules de neige pour les soulager du poids de l'eau, j'ai pensé à Jeanne Calment (1875-1997) qui demeure l'être humain ayant vécu le plus longtemps. Je m'étais rendu à Arles en février 1997, pour les festivités de son 122^e anniversaire. Parce que le monde était différent, j'avais obtenu le privilège de rendre visite à la très vieille dame la veille du grand rendez-vous avec les reporters du monde entier, avant la folle effervescence. Elle soupirait davantage qu'elle ne parlait, mais elle m'avait fait bien rire. Mes enfants, âgés de 6 et 9 ans à l'époque, lui avaient offert – sur conseil d'une infirmière – des bonbons de Vichy et des petits chocolats suisses. «La» Jeanne avait mis les chocolats sur ses genoux et s'était mise à picorer les bonbons de Vichy qui étaient peut-être pour elle aussi chargés d'émotion que les boules de neige de la viorne pour moi. Mais sans doute s'agissait-il simplement de gourmandise: Jeanne prenait un bonbon, le dégustait quelques secondes, puis le crachait devant elle, et ainsi de suite. La liberté, privilège de l'éternité. Bonne fête, les mamans éternelles.

La piste d'aéromodélisme rencontre des turbulences



Le ciel se couvre-t-il au-dessus du projet de piste d'aéromodélisme de Saint-Triphon? | K. Di Matteo

Saint-Triphon

Nuisances, risques, mobilité: des associations locales, Pro Velo et des particuliers ont émis des réserves.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

Le Groupement d'aéromodélisme Aigle-Bex devra-t-il patienter pour inaugurer sa nouvelle piste à l'arrière de la colline de Saint-Triphon, sur une parcelle de terrain agricole? (voir édition 200, 23 avril 2025). Quelques vents contraires semblent en effet souffler contre le projet mis à l'enquête jusqu'à ces derniers jours.

Neuf, précisément, soit le nombre d'oppositions déposées: une de l'Association Pro Velo Chablais, une, conjointe, de deux associations locales (L'Echo du Caillou et l'Association des intérêts de Saint-Triphon) et sept autres individuelles. Neuf salves que la Municipalité d'Ollon doit désormais traiter.

Dans la liste des griefs relevés par le Bureau technique, on note: «Accessibilité, nuisances sonores, chutes d'engins dans les champs voisins, désagréments

pour la faune et le bétail, accès existant interdit à la circulation, éventuelle liaison de mobilité douce entre Aigle et Collombey.»

Plusieurs inquiétudes

L'opposition de Pro Velo Chablais se veut toutefois «de principe», précise son président Cheryl Clivaz. «Nous ne sommes pas contre le projet en soi, mais ce qui nous préoccupe, c'est l'accès au lieu qui, aujourd'hui, est interdit à la circulation. Nous demandons une étude sur l'ensemble du site avec le futur projet d'atelier CFF (NSA) dans le cadre des projets d'agglomération PA4 et PA5.» Le secteur se prête notamment à l'aménagement d'une «voie verte» pour les cycles.

De son côté, les deux associations n'envisagent pas leur intervention comme une «opposition», mais plutôt comme une «grande lettre formulant quelques inquiétudes», selon Christine Mossesian, présidente de l'Echo du Caillou. À savoir: «Comment sera prévu l'accès au site via les deux routes agricoles, notamment lors de manifestations? Où vont se parquer les voitures, d'autant que la zone est marécageuse et souvent inondée? Enfin, qu'en est-il des nuisances sonores et de leur impact sur une zone proche de la colline, lieu réputé tranquille, située sur un axe de mobilité douce, et où vit une faune locale. Si tout cela n'est pas précisé par écrit, nous craignons une perte de contrôle.»

Les futures salles de classe seront bien à l'étude



Une image de synthèse de ce que sera le futur collège du Pré-de-la-Cible à Bex.

| gdap architectes.

Bex

Le Conseil communal a octroyé lundi soir un crédit de 3,4 millions de francs pour fixer les contours de la mue et de l'agrandissement du collège secondaire du Pré-de-la-Cible.

Christophe Boillat

cboillat@riviera-chablais.ch

Demandé par le bloc UDC-PLR, un référendum spontané a été rejeté par deux-tiers des conseillers communaux bellerins. Il portait sur la proposition de voir la population se prononcer sur un crédit de 3,4 millions de francs. Cette enveloppe avait été octroyée quelques minutes plus tôt, là encore par les deux-tiers des votants. Elle permettra à l'Exécutif de faire étudier les coûts réels et la faisabilité de l'extension du collège secondaire du Pré-de-la-Cible, au cœur de la Cité du Sel.

entièrement, est aujourd'hui estimé à 66 millions de francs. La construction est prévue sur 10 à 15 ans, en trois étapes maximum, mais ce peut être moins. La première, qui coûterait environ 30 millions, débiterait alors courant 2028.

Il faut rappeler qu'à la suite de l'importante expansion démographique ces deux dernières décennies, le manque de structures scolaires est criant à Bex, à tel point que beaucoup d'élèves scolaires sont enclassés dans des conteneurs – ou portakabin

été dépensés, notamment pour élaborer le projet gagnant du concours d'architecture.

Ne pas perdre de nombreuses années

Ce n'est pas tant la scolarité et le bien-être des enfants, en filigrane, qui ont occupé majoritairement les plus de deux heures de débat durant, mais la santé financière de la Commune et plus encore des éléments annexes – bien que liés à l'ensemble du projet. La commission ad hoc chargée de rapporter sur le crédit d'étude était partagée. À tel point qu'au rapport majoritaire de Christophe Siméon (PS) est venu s'opposer celui minoritaire de Baptiste Guérin (PAI-UDC) et soutenu par la quasi-totalité de la droite.

On a donc beaucoup échangé sur des aspects secondaires. Comme le déplacement prévu des courts de tennis (1,7 mio), de l'aménagement des terrains

répétition de l'Harmonie du Chablais, idem pour la cave utilisée par la Société d'alpage pour l'affinage des fromages de Bovonne, raser les halles de la Viticole pour en partie créer des places de parc, etc. La droite a encore proposé d'implanter le nouveau collège ailleurs, alors que l'écrasante majorité du Conseil communal avait accepté l'emplacement du Pré-de-la-Cible en 2022.

“

«Faisons preuve de pragmatisme en nous donnant les moyens d'étudier maintenant. On corrigera après s'il le faut”

Dario Bucci
Conseiller communal du parti Avancions-Ouverture

Des élus ont quand même recadré le débat sur le but principal du projet. Ce fut le cas notamment de Dario Bucci (Avancions Ouverture): «Donnons-nous les moyens d'étudier maintenant et on corrigera après s'il le faut. Sinon on va encore perdre de nombreuses années. Et cela coûte cher, principalement la location des conteneurs actuels pour 250'000 francs par an. La démographie augmente, nous devons agir. Faisons preuve de pragmatisme. Ce collège, c'est un investissement nécessaire pour que nos enfants aient une scolarité normale, plutôt que de la suivre dans des conteneurs moches.» C'est ce type de démonstration qui a porté au final, et donc la Municipalité s'est vue dotée de moyens pour étudier l'ensemble du dossier. À suivre.

En bref

GRAND CONSEIL VALAISAN

Feu vert pour la subvention AOMC

Le Grand Conseil valaisan est entré en matière lundi sur un subventionnement de 22,74 millions de francs pour le projet de sécurisation à 227 millions de la ligne Aigle-Ollon-Monthey-Champéry. La Confédération prendra à sa charge 204,64 millions de francs, la Commune de Monthey 6,5 millions et celle de Collombey-Muraz 3,25 millions. À terme, le train aura sa propre ligne, dont une partie en souterrain. **KDM**

PARLEMENT BIS

Soutien au collège de Saint-Maurice

Fumée blanche au terme des premières discussions sur la rénovation à 85,6 millions du collège de Saint-Maurice. Le Grand Conseil s'est dit ouvert à une contribution du Canton de 67,9 millions, l'école appartenant à l'État depuis 2021. Le solde du montant serait financé par l'Abbaye pour 10 millions et par la Commune de Saint-Maurice pour 7,5 millions. Décision finale ce jeudi. **KDM**



Le Conseil communal a accepté le crédit d'étude avec 36 oui, 18 non et deux abstentions.

| C. Boillat

C'est une étape importante qui a été franchie par le corps délibérant chablaisien, pour ce que le rapporteur de la commission des finances Marc Mundler (Avancions Ouverture) a qualifié de «plus grand projet de l'histoire de la Commune de Bex». Et pour cause, le dessein global du futur collège, s'il se réalise

selon la dénomination consacrée. Ce qui n'est pas normal et moral pour nombre d'élus, et pas seulement à Bex, mais également contrevient aux dispositions légales en la matière. Dans l'optique de la constitution d'un grand collège – porté sur le fond par absolument tous les élus – 720'000 francs ont déjà

du FC Bex (4 mios), de la transformation du bâtiment de l'ancienne vinicole en Centre des jeunes, respectivement en bibliothèque-ludothèque (8,1 mios). Un «projet domino» comme l'a avancé Baptiste Guérin qui évoque des «dégâts collatéraux». On a appris également qu'il faudrait déplacer le local de

Bourg-en-Lavaux fait face à de multiples chantiers

Vice-syndic de Bourg-en-Lavaux, Jean Christophe Schwaab en est conscient, sa commune voit plusieurs chantiers se succéder. Avec de potentiels reports de trafic au cœur du village de Cully. | J.-L. Emmenegger



Infrastructures

Travaux sur la Petite Corniche, aménagement routier au centre de Cully, entretien sur l'A9 et sur la ligne CFF: ces chantiers auront des effets sur la mobilité des habitants, des pendulaires et des touristes.

Jean-Louis Emmenegger
redaction@riviera-chablais.ch

Certains habitants de la commune de Bourg-en-Lavaux l'ont renommée «Commune de Bourg-en-Travaux». Son vice-syndic Jean Christophe Schwaab préfère en sourire. «En effet, nous avons plusieurs importants chantiers en cours sur la commune, qui sont conduits par des entités aussi diverses que le Canton, l'OFROU (Office fédéral des routes), les CFF, sans oublier nos propres chantiers communaux. Donc oui, cela fait beaucoup!»

Après la Grande Corniche (Rieux-Chexbres) rénovée l'an passé, cette année, c'est au tour de la Petite Corniche (Lutry-Grandvaux) d'être en chantier. Cette route cantonale subit un entretien important depuis mi-avril. «Cette route est typique de celles que l'on trouve à Lavaux: étroite, avec de nombreux virages et peu de visibilité, sans trottoir et sans échappatoire», relève le municipal chargé des infrastructures et

de la mobilité. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) y effectue principalement de l'entretien et de la rénovation (murs de soutien, etc.) sur cinq phases qui se dérouleront jusqu'au 25 juillet.

Des fermetures complètes ou partielles de cette route sont ainsi prévues en fonction du calendrier, et des itinéraires de déviation ont été mis en place. À la fin des travaux, un projet pilote de marquage au sol sera aussi réalisé aux endroits dangereux.

«Les conséquences sur la mobilité sont difficiles à évaluer, mais il est clair qu'avec les autres chantiers en cours, cela devient assez difficile. Mais nos habitants ont été informés et ils comprennent bien que la situation est particulière», détaille Jean Christophe Schwaab. Il n'en reste pas moins que certains commerçants et restaurants de la région sont inquiets pour leur chiffre d'affaires, même si les localités restent toujours accessibles.

Report du trafic inévitable

Avec ces fermetures de routes et déviations, le trafic sur la route du lac qui relie Lutry à Cully devrait immanquablement augmenter. Le centre de Cully devrait aussi subir les effets de ce report. «La Commune sera très vigilante sur le respect de la signalisation, surtout sur les petites routes dans le vignoble», souligne le vice-syndic.

Les nuisances attendues devraient être identiques à celles usuelles pour des travaux d'entretien des routes. Pour l'instant, la Commune ne prévoit pas de prendre des mesures spéciales. «Nous sommes très attentifs au calendrier des travaux, et aucun

goudronnage ne se fera avant les vendanges. Les vigneronnes devront pouvoir travailler sans aucune contrainte ni pollution», rassure Jean Christophe Schwaab.

Chantier bruyant sur l'A9

En plus des travaux en cours sur son réseau routier, la commune connaît encore un autre chantier important: celui de l'autoroute A9 (tronçon entre Lutry et Bourg-en-Lavaux). «Ils ont commencé début mars et dureront jusqu'en novembre. À la fin, l'A9 sera totalement rénovée: route, tunnels, signalisation, etc.», précise Olivier Floc'hic de l'OFROU.

Plusieurs phases très bruyantes ne peuvent être évitées, mais elles se dérouleront le jour, selon le responsable communication. Pour limiter les nuisances, «la Commune a demandé qu'un concept de réduction de bruit soit préparé par l'OFROU», informe l'édile de Bourg-en-Lavaux.

Une ligne CFF modernisée

Dernier chantier, celui prévu par les CFF avec une modernisation et une rénovation (renforcement des voies, des murs de soutènement, passages sous voies) entre Grandvaux et Puidoux. Les travaux se dérouleront principalement la nuit.

Les nuisances concerneront plutôt la mobilité des voyageurs, car pendant certaines périodes, la ligne sera coupée. Des transferts par bus seront organisés pour assurer le service de transports publics.

Les phases les plus conséquentes sont prévues de mars à octobre 2026. L'information aux habitants a été faite au moyen d'un tout-ménage préparé par les CFF.

Les pros du vin ont mûri leurs réflexions

Valais

Les premiers états généraux valaisans de la viticulture ont permis à 250 représentants de l'interprofession de définir des lignes directrices pour l'avenir.

Karim Di Matteo

kdimatteo@riviera-chablais.ch

Rien de révolutionnaire, mais des idées élaborées en commun, de concert entre la base des milieux viti-vinicoles valaisans et les autorités. Les premiers états généraux valaisans de la viticulture ont réuni jeudi dernier à Conthey quelque 250 professionnels. «Nous voulons des autorités proches du terrain», a lancé Gérald Dayer. Le chef du Service de l'agriculture valaisan a insisté sur la volonté du Canton de renforcer les structures. «Ceci afin de mieux relever un certain nombre de défis, car nous croyons en l'avenir du secteur.» Durant une après-midi, vigneronnes, œnologues et autres représentants de l'interprofession se sont donc attelés à un état des lieux par pistes de cinq et transmis des pistes de réflexion.

À l'heure de conclure, Laurence Vuagniaux – directrice de la Fondation pour le développement

durable des régions de montagne qui organisait la journée – a synthétisé les débats en quelques lignes.

En vrac: refonte du remaniement parcellaire, réorientation de l'encépagement sur des plants locaux, diminution de la charge administrative, meilleure répartition du prix de la bouteille entre vigneronnes et encaveurs, flexibilité des quotas de production pour tenir compte des bonnes et mauvaises années, fonds de «réserve climat» pour indemniser les agriculteurs face aux aléas du réchauffement climatique ou encore plus grand effort de promotion et de communication, en particulier sur les canaux digitaux. Laurence Vuagniaux a gardé le meilleur pour la fin, une idée qui a fait l'unanimité et provoqué des vivats: «Une journée cantonale de l'apéro!»

Photo légende

AIDE INTERNATIONALE



Dix véhicules pompiers pour l'Ukraine

Jeudi dernier au siège de l'Établissement cantonal d'assurance à Lausanne, le Montreusien Laurent Wehrli (tout à dr.), président de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, a participé à la remise de dix véhicules de défense incendie à une délégation ukrainienne. Celle-ci était composée d'Irina Venediktova, ambassadrice d'Ukraine en Suisse, Andrei Iatsenia (4e depuis la g.), patron de Risk Reduction Foundation, en charge de l'acheminement des véhicules, et Olexander Kutsenko (3e depuis la g.), représentant de la Commune de Velika Dymarka. **KDM**

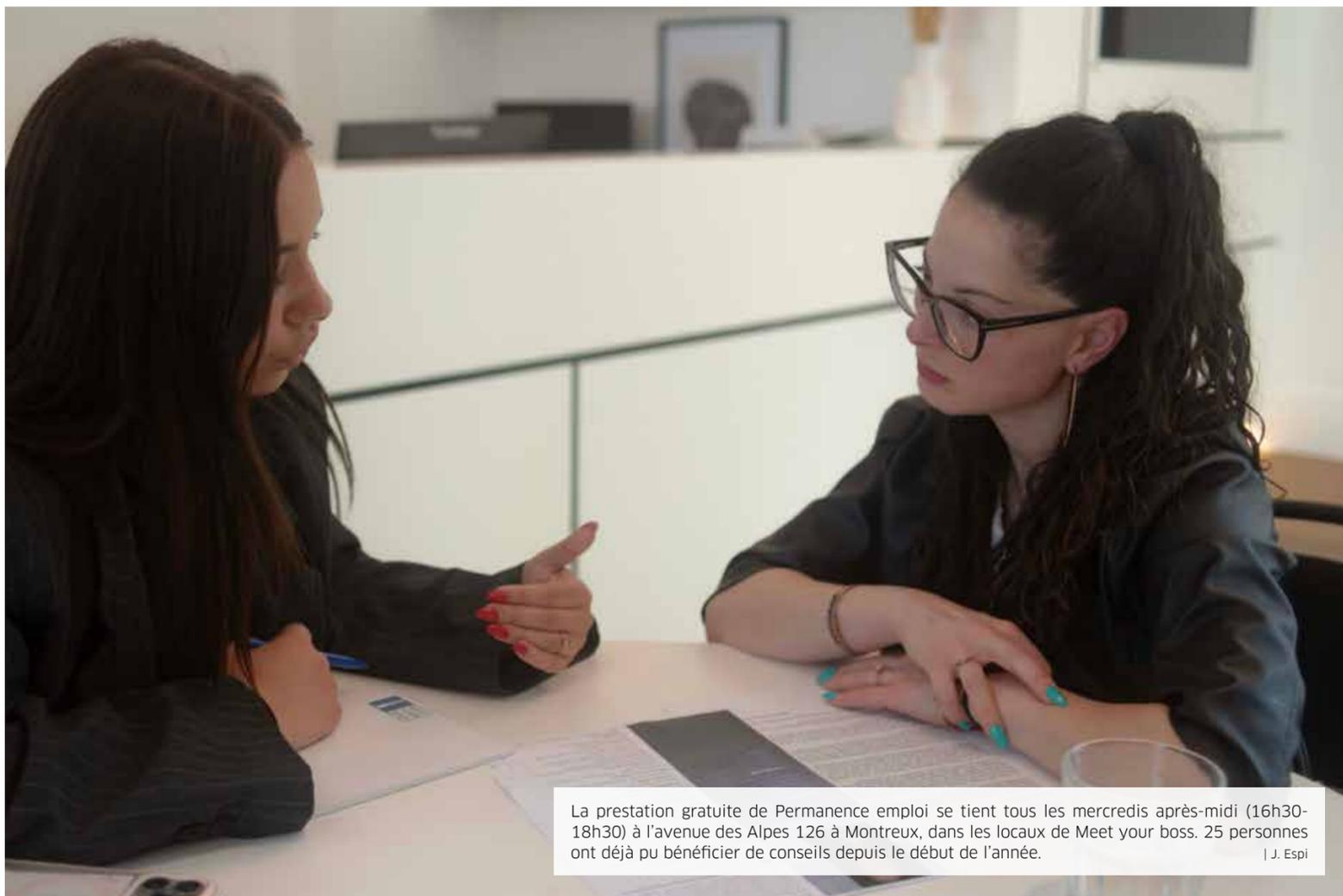
En bref

RIVIERA

À vélo contre le harcèlement scolaire

Le Kiwanis Vevey-Montreux organise une balade solidaire en vélo et E-bike ce dimanche 11 mai. Parcours de 29 ou 39 km aux départs de Vevey, Montreux ou Blonay pour rallier Châtel-St-Denis. Les fonds récoltés seront reversés à l'Association VIA, qui accompagne les victimes de violences et de harcèlement à l'école. Inscriptions jusqu'au 8 mai 22h. Rendez-vous sur: www.ki-bike.ch. **RBR**

« Meet your boss » partage avec les migrants son expertise du recrutement



La prestation gratuite de Permanence emploi se tient tous les mercredis après-midi (16h30-18h30) à l'avenue des Alpes 126 à Montreux, dans les locaux de Meet your boss. 25 personnes ont déjà pu bénéficier de conseils depuis le début de l'année. | J. Espi

Clarens

La Permanence emploi Riviera-Chablais aide les personnes en recherche d'emploi à parfaire leurs dossiers depuis le début de l'année. Reportage.

Joel Espi

redaction@riviera-chablais.ch

Sur une table blanche, le CV de Martha a beau être bien rédigé, il est maculé de suggestions faites au stylo par Elodie Savary, la « job coach » du jour. Sur la feuille, au-dessus du paragraphe « expérience », Martha aurait pu écrire « expérience professionnelle ». Elle aurait également pu ajouter sa date de naissance dans ses informations personnelles. L'idée est de rendre son curriculum vitae percutant, car « s'il y en a un tas, les recruteurs n'y passent que trente secondes », résume la professionnelle.

Rédaction, mise en page et, de manière générale, le recours à des « codes » communs, voilà certains des tuyaux distillés lors de la « Permanence emploi Riviera-Chablais ». Cette prestation gratuite se tient tous les mercredis après-midi à l'avenue des Alpes 126 à Montreux, dans les locaux de « Meet your boss », une organisation subventionnée à 70% par le Canton de Vaud et spécialisée dans les mesures d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi.

Apprendre les codes

Ce mercredi après-midi, il n'y a pas foule. Alors, dans un français parfait mâtiné d'accent italien,

Martha enchaîne les questions. Cette énergique serveuse de métier souhaite se reconverter dans la vente, et se demande notamment si elle devrait ajouter quelques éléments à sa lettre de motivation, comme le fait qu'elle n'ait pas d'obligations familiales. « Je ne donnerais pas trop de détails personnels, c'est parfait comme ça », lui répond Elodie. Arrivée en Suisse il y a six ans, Martha fait figure de « bonne élève ». Avec son français impeccable et l'utilisation d'outils informatiques pour améliorer ses textes, elle a de bonnes chances de trouver un emploi, dans une branche qui a tendance à recruter.

Lancée en janvier, la permanence emploi montreu-sienne s'adresse aux personnes migrantes de la Riviera et du Chablais qui sont en recherche d'emploi et ne sont pas déjà au bénéfice de prestations sociales telles que le chômage. Soit une population très disparate. « Certains sont en Suisse depuis six mois, d'autres depuis dix ans », explique Elodie Savary. Les difficultés rencontrées et les conseils à donner sont donc très variables. Il peut s'agir autant de coaching pour des entretiens d'embauche, que

“ Les bénéficiaires de cette permanence emploi sont variés. Certains sont en Suisse depuis six mois, d'autres depuis dix ans.”

Elodie Savary

Job coach à l'association Meet Your Boss



de la familiarisation aux outils de recherche d'emploi, ou de commentaires sur le fameux dossier de candidature.

Outre les problèmes de français, les candidats issus de l'immigration peuvent faire face à des écueils culturels. C'est le cas de Balanto Vieira Sebastiao. Cariste de profession, il a bénéficié de la permanence la semaine précédente, et est de passage pour récupérer un document. L'homme originaire de Guinée-Bissau a vécu dans différents coins de l'Europe. Le défaut principal de son CV: « Tout n'était pas dans le bon ordre », sourit l'homme de 32 ans. Outre la hiérarchisation des informations et la systématique de présentation de son document, le jeune homme y a notamment ajouté qu'il parlait anglais. « Je ne savais pas que c'était un avantage », confie-t-il.

Et si son français n'est pas parfait, Balanto Vieira Sebastiao s'estime chanceux. « Dans mon métier, je travaille souvent avec des Portugais, alors je n'ai jamais eu de problème pour communiquer », raconte ce travailleur arrivé en Suisse l'année dernière. D'un point de vue plus sérieux, le Guinéen affirme ne pas avoir fait face au racisme dans son milieu professionnel. Qu'ils viennent d'Italie, de Turquie ou de pays africains, la discrimination n'est de manière générale pas pointée du doigt pas les candidats étrangers, explique Inês Azevedo.

Cette autre job coach voit défiler des demandeurs d'emploi dans la permanence du mercredi, mais aussi durant les mesures proposées par

l'association. Avec ses collègues, elle les aide à gommer les différences culturelles, par exemple pour éviter tout malaise lors d'un entretien d'embauche. « Une personne originaire d'Erythrée ne me regardait pas dans les yeux. Elle m'a expliqué que dans son pays, cela était perçu comme un signe d'affront », explique Inês Azevedo.

La job coach raconte également l'histoire de cette femme originaire du Burundi très fière de son curriculum vitae à plusieurs pages. « Elle m'avait expliqué que dans son pays, plus le CV était long, mieux cela était vu. » Il a donc fallu changer d'approche pour la Suisse, où le CV d'une page reste la norme.

Au total, 25 personnes ont bénéficié de la permanence emploi à Montreux depuis son lancement. Active depuis trois ans, l'Association Meet your boss propose toute une série de mesures pour la recherche d'emploi. Elle est liée à l'entreprise Eve consulting, qui fournit des conseils en ressources humaines.

myboss.ch/permanence-emploi---riviera-chablais.html



Scannez pour ouvrir le lien

En bref

VAUD

La promotion économique porte ses fruits

La chancellerie d'Etat fera demain le point sur la situation économique ainsi qu'un bilan de la promotion économique dans le canton en 2024. « Dans un contexte géopolitique mouvementé, l'économie vaudoise reste solide grâce à un tissu entrepreneurial résilient, des pôles académiques d'excellence et une politique proactive », relève le bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud. Selon ce dernier, « la promotion économique vaudoise affiche en 2024 une performance stable et l'écosystème continue de croître, avec notamment 33 nouvelles implantations, un demi-milliard de francs investis dans les start-up et une hausse significative des soutiens cantonaux en faveur de l'innovation, de l'industrie et de la durabilité. » XCR

DIABLERETS

Glacier 3000 cartonne

Grâce à un ensoleillement généreux et malgré « un enneigement réduit de 36% », Glacier 3000 a enregistré une fréquentation en hausse (« plus de 158'000 clients ») et un chiffre d'affaires en nette progression. « Grâce à des conditions d'enneigement suffisantes dès le mois de novembre en haute altitude, le domaine a accueilli les skieurs et skieuses dès le 9 novembre 2024. » Cet hiver a aussi été celui de la réouverture du restaurant sommital pensé par Mario Botta et ravagé par un incendie en septembre 2022. KDM

VAUD

Chômage stable

L'Etat fait son pointage sur le marché du travail. À la fin du mois d'avril, le canton comptait 18'565 chômeurs, soit un taux qui se maintient à 4,5%. Cela représente une baisse de 264 personnes par rapport à la fin du mois de mars 2025. Sur le plan régional, quatre districts connaissent ce mois un fléchissement de leur taux de chômage, dont une baisse de 0,2 point pour le district Riviera-Pays-d'Enhaut (4,8%), un peu au-delà de la moyenne cantonale. NDE

Alain Gustave inspire ses milliers d'abonnés par sa forme olympique

Leysin

Depuis son chalet dans les Alpes vaudoises, le retraité partage ses séances de sport sur sa terrasse avec sa communauté. Rencontre avec un octogénaire, qui a fait de «vieillir avec audace», sa devise.

Liana Menétrey
lmenetrey@riviera-chablais.ch

Par cette matinée ensoleillée de mai, face aux Dents-du-Midi, Alain Gustave nous accueille dans son chalet à bras ouverts. Au soleil sur sa terrasse, il nous sert son verre d'eau citronnée – rituel clé de sa routine matinale – qu'il sirote tout en caressant sa chienne Ribambelle.

Baskets aux pieds, il impressionne d'emblée par sa vitalité et sa posture droite. Autour de lui, son jardin regorge d'équipements sportifs en tous genres: vélo elliptique face aux Alpes, barres de traction accrochées contre les façades, et haltères au sol sont autant de témoins de sa discipline quotidienne. À l'intérieur, en revanche, aucune machine. «Je m'entraîne tous les jours, sans exception, mais toujours en extérieur et par n'importe quel temps», insiste-t-il. Et c'est ce que révèlent ses vidéos sur sa page Instagram: un homme de 80 ans, défiant les conventions de la vieillesse, enchaînant pompes et tractions en plein air dans un décor montagneux grandiose. Bien loin des salles high-tech aseptisées.

Pourtant, rien ne le destinait à devenir une figure de la

musculature. «Jeune, je n'étais pas spécialement bon en sport», avoue Alain Gustave, lui qui pratiquait tout de même la voile et le ski. Le premier déclic survient à l'âge de 17 ans. Alors qu'il fait face à la mort subite de son père à la suite d'un infarctus à 48 ans, il décide de prendre davantage soin de sa santé. «Ça m'a marqué. Il ne faisait pas de sport, avait des kilos en trop et un métier très stressant.»

Le second déclic se produit ensuite à l'âge de 20 ans, lorsqu'il intègre l'école de recrues. Il y gravit les échelons jusqu'au grade de lieutenant-colonel et y apprend la discipline. Une aptitude qui l'accompagne encore aujourd'hui dans sa pratique sportive.

Se réinventer à la retraite

Plein d'ambitions, Alain Peyrot – Gustave, étant son deuxième nom – a eu une carrière bien remplie à Genève entre la banque, la politique et l'immobilier. Le sport n'était alors qu'en toile de fond. Arrivé à la trentaine, il s'éprend de la course à pied. Une passion qui lui vaudra une double rupture des tendons d'Achille à passé 60 ans. Il range alors ses baskets et sent les premiers signes de déclin physique. «Je sentais mon souffle se raccourcir. On baisse très vite à cet âge si l'on ne s'entretient pas régulièrement», confie-t-il. Il choisit donc de s'inscrire dans une salle de sport et découvre la musculation et la callisthénie (ndlr: exercices uniquement avec le poids du corps) à 65 ans. Alors retraité, il décide de prendre un peu de hauteur et se retire à la montagne, en quête de sérénité.

Son jardin devient peu à peu une salle de gym à ciel ouvert. «C'est la liberté, je n'ai plus d'agenda, plus d'obligations sociales, pas d'enfants. Cela fait cinq ans que je n'ai pas mis une cravate.» Refusant le fatalisme



À 80 ans, Alain Gustave suit sa routine matinale tous les jours, sans exception et toujours en extérieur, par tous les temps. | L. Menétrey

parfois associé à l'âge avancé, il défend que «rien n'est irréversible. On peut tout faire, tant qu'on a le bon état d'esprit».

Une discipline sans faille

Aujourd'hui, sa routine matinale est non négociable: réveil à 6h30, douche froide, échauffements et appuis faciaux pendant que ses œufs cuisent. En complément, il descend trois fois par semaine au Bouveret retrouver son coach, Martin Charbeau, pour des séances mêlant musculation, cardio et bains en eau froide. «Tout ce que je fais au quotidien, c'est pour garder mon autonomie, pas pour faire des exploits.»

Pour lui, corps et esprit sont indissociables. «L'entraînement du corps vient avec la clarté de l'esprit», détaille-t-il. Désormais, il prend le temps – celui qu'il n'avait pas avant – pour se plonger dans la philosophie, et s'imprégner de la sagesse des anciens. Nourrir son esprit, c'est une clé du bien vieillir selon l'octogénaire.

Vivre avec son temps

Retour à sa devise: «Vieillir avec audace». Ces mots en description de son compte Instagram représentent bien Alain Gustave. Ses débuts sur les réseaux sociaux remontent à une dizaine d'années, sur Facebook. Sans

prétention, il publie ses séances d'entraînement. «Ça m'amusait», dit-il. Il se prend au jeu et crée ensuite un compte Instagram.

Petit à petit, les messages et les abonnés affluent et il trouve de la satisfaction dans ces échanges. Jusqu'à ce que le Youtubeur le plus suivi de France, Tibo InShape (26,7 mio d'abonnés) l'invite sur une vidéo, qui cumule près d'un demi-million de vues. Idem avec le kinésithérapeute Major Mouvement. Avec ses 255'000 abonnés actuels, la notoriété d'Alain dépasse désormais les écrans, on le reconnaît dans la rue. Le postier et le boucher du coin, par exemple. Quelques voisins se sont

même mis au sport à force de le voir chaque matin sur sa terrasse.

Alain Gustave n'attend toutefois rien de sa présence en ligne, c'est un «bonus», lance-t-il. «Je n'arrive pas à comprendre que l'on puisse gagner de l'argent sur les réseaux. Chose que j'ai toujours refusée. Je ne veux pas être dépendant de quelque chose, alors que je vise justement une totale liberté», défend le senior.

Malgré un terrain cardiaque à risque, Alain Gustave n'est pas près de lever le pied. Déterminé, il se prépare actuellement avec son coach pour une compétition sportive de taille, dont il garde encore le secret...

Le HC Montreux devra encore puiser dans ses ressources



Marcos Pinto et ses coéquipiers devront tout donner en Argovie ce samedi pour se qualifier pour la finale de LNB face à Genève. | N. Giroud

Rink hockey

Samedi, l'équipe de la Riviera a perdu le 4^e match de sa demi-finale de play off de LNB face à Vordemwald. La qualification se jouera donc le week-end prochain en Argovie.

Bertrand Monnard
redaction@riviera-chablais.ch

Plus ancien club du pays, fondé en 1911, le HC Montreux ne parvient pas à remonter dans l'élite depuis qu'il a été relégué en LNB en 2022. Alors que les joueurs de la Riviera menaient 2-1 leur série de play off face à Vordemwald, une victoire leur aurait suffi pour se hisser en finale et défier Genève pour la promotion.

Menés 1-0 dès la 2^e minute de jeu, ils n'ont malheureusement jamais réussi à renverser le match, malgré une domination aussi constante que stérile. Les Montreusiens se sont ainsi inclinés 3-2 ce samedi. «Nous avons

eu beaucoup d'opportunités sans réussir à les concrétiser, alors qu'eux ont fait l'inverse. Et puis leur gardien a tout sorti», regrette à la fin de la rencontre Rui Cova, l'entraîneur-joueur portugais. «C'est ce qui arrive quand on court après le score tout le match», ajoutait Thomas Rinsoz, le co-président du club.

Deux salles, deux ambiances

Au Pierrier, tout s'est joué en un temps record à une dizaine de minutes de la fin du match. Sur une contre-attaque, Vordemwald double la mise, avant que Montreux ne réduise le score sur l'action suivante. Un espoir de courte durée, puisque les Argoviens reprennent ensuite le large sur l'engagement.

Alors qu'il restait à peine plus d'une minute de jeu, les Vaudois, rageurs, reviennent à 3-2. Mais ce rush final n'est pas suffisant. Ils butent sur un gardien en état de grâce qui sort trois parades miraculeuses.

Inutile de préciser que l'ambiance était diamétralement opposée après le match, entre les deux vestiaires séparés par quelques mètres à peine. Chez les Argoviens, on fêtait le succès avec moult bières et sur fond

de musique plein tube, alors que la porte du vestiaire montreusien est longtemps restée fermée. «On est tristes, mais nous avons perdu contre une belle équipe», admettait de manière fair-play, Rui Cova.

Miser sur la relève

Par le passé, l'entraîneur-joueur a déjà échoué à deux reprises en demi-finale des play off avec le HC Montreux. «Et chaque fois contre le futur promu!», précise-t-il avec un peu d'amertume. Alors que dans sa riche histoire, le HC Montreux a longtemps eu recours à des mercenaires, le club mise aujourd'hui sur la relève: cinq des sept joueurs alignés samedi – en dehors de Rui Cova et de son compatriote Marcos Pinto – ont été formés au club. «À moyen terme, il est important que nous puissions remonter en LNA», ambitionne Thomas Rinsoz.

Pour Montreux, tout reste possible. Mais il faudra dans un premier temps passer l'épave lors d'une ultime confrontation dans la petite salle de gym de Vordemwald ce samedi. Une salle qui avait vu remporter Montreux lors d'un premier duel lors duquel «l'ambiance était très chaude», dit Rui Cova. Ça promet!

« Ouvrir un nouveau chapitre de ma carrière sera excitant »

Volleyball

Le Neuchâtel Université Club a remporté un troisième triplé consécutif supercoupe, coupe de Suisse, championnat, le dernier de l'ère de la coach Lauren Bertolacci. Interview de l'internationale veveysanne Alix De Micheli.

Patrice Genet
redaction@riviera-chablais.ch

Alix De Micheli, quelle saison, encore une fois! On ne se lasse pas d'une telle domination?

– Non, je pense que c'est même le contraire: quand on commence à gagner, on ne peut pas s'arrêter. On développe des attentes tellement hautes que l'on redouble d'efforts pour atteindre les objectifs.

C'était une saison importante pour vous, puisque c'était votre première en tant que capitaine. Comment l'avez-vous vécue?

– C'était effectivement une saison particulière, j'avais davantage de temps de jeu, une position différente dans l'équipe. Je m'impose plus en son sein. J'ai pris un peu de bouteille. Cela dit, être capitaine constitue un grand honneur, mais il n'y a pas non plus grand-chose qui a changé...

Justement, comment a évolué votre rôle au NUC cette saison?

– Je pense avoir pu apporter un peu plus en termes d'énergie, prendre davantage confiance en moi. Nous sommes trois capitaines, choisie chacune pour nos qualités propres, et à nous trois on constitue un peu la capitaine parfaite. J'ai été choisie parce que je m'entends bien avec toutes les filles de l'équipe et avec le staff, j'apporte une certaine cohésion, mon rôle est de faire le lien.

Coach depuis 2018, Lauren Bertolacci part au terme de cette saison. C'est une page qui se tourne. Qu'est-ce que cela vous fait?

– Elle m'a tellement apporté ces cinq dernières saisons que je suis forcément un peu triste, même si je vais continuer à travailler avec elle en équipe nationale. Cela dit, je pense que c'est bien d'avoir



Alix De Micheli se réjouit de la saison prochaine avec le NUC, où elle aura davantage de responsabilités. | F. Acali

un peu de changement. Pour elle, aller entraîner en France, c'est une opportunité énorme. Et de mon côté, je suis contente de travailler avec quelqu'un de nouveau... qui n'est pas si nouvelle que cela, puisque Laura Girolami (ndlr: actuelle coach du VBC Cheseaux) entraînait Neuchâtel en LNB lorsqu'elle m'avait repérée et m'avait

demandé de venir. C'est un chapitre qui se clôt, mais ouvrir le suivant est très excitant.

Lauren Bertolacci aura été importante pour votre évolution en tant que joueuse...

– Oui, et même en tant qu'individu. J'avais 18 ans quand je suis arrivée. Elle

m'a beaucoup apporté sur le plan tactique, technique. J'ai également évolué en tant que personne à ses côtés. C'est quelqu'un qui nous pousse énormément à développer le côté mental, à aller dans l'inspection. J'ai acquis avec elle des qualités que je pourrai utiliser dans ma vie de tous les jours. Je lui suis très reconnaissante pour tout cela.

Au printemps 2024, vous disiez devoir progresser en termes de constance et d'agressivité en zone offensive; comment jugez-vous votre progression à ce niveau?

– J'ai passé le dernier été avec l'équipe de Suisse, j'ai pris de l'expérience, je devais performer, il n'y avait pas d'autre centrale derrière moi. Avec le NUC cette saison, c'était un peu différent, on était trois centrales à tourner sur le poste, je rentrais surtout sur les phases finales lorsque ça n'allait pas. Là, je me réjouis de la prochaine saison, où je serai un peu dans la même situation qu'en équipe nationale. J'ai besoin de cette responsabilité sur les épaules pour passer à l'étape supérieure.

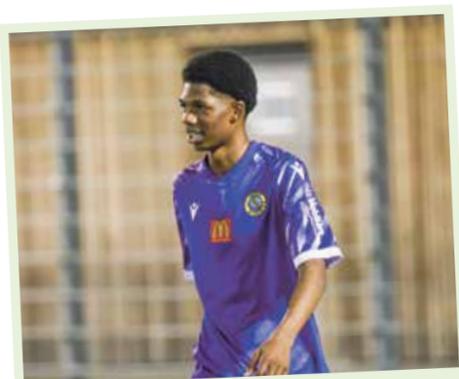
Les études, vous en êtes où (ndlr: elle suit un bachelier en sociologie et littérature anglaise)?

– L'année prochaine sera ma dernière année. Je n'aurai presque plus que mon travail de bachelier à écrire. Après, on verra... Est-ce que je tente l'aventure à l'étranger? Est-ce que je cherche un master qui me plaît et j'essaie de conjuguer avec le volley? C'est encore assez flou pour le moment. Mais ce sera une année charnière.

FOOTVAUD

Textes et photos: Suat Jashari

Pour découvrir d'autres matches, rendez vous sur: www.footvaud.ch



Elhadj Alassane Diallo a été l'homme du match

Sueurs froides pour la seconde garde de Vevey

Vevey II a signé sa deuxième victoire de l'année 2025 en battant Lausanne Nord Academy I (4-3), dimanche en Copet. Malgré une avance confortable, les joueurs de Luca Sergi ont tremblé jusque dans les derniers instants.

Diallo en feu

Il n'aura fallu que quatre minutes aux Jaune et Bleu pour ouvrir le score. Monté aux avant-postes, le latéral gauche Ruben André Da Silva Lima tente sa chance à plus de 30 mètres. Sa frappe, déviée par un défenseur lausannois, termine au fond des filets. Emballés par cette entame, les Veveysans

doublent la mise deux minutes plus tard. Elhadj Alassane Diallo sert parfaitement Marco Elian Dreon, qui ne laisse aucune chance au gardien adverse. À 2-0, le match semble bien engagé pour l'équipe de la Riviera. La réaction lausannoise ne tarde pourtant pas. À la 19^e minute, Sacha Luwawa, ancien joueur du Stade Payerne, profite d'un coup de pied arrêté mal négocié par la défense pour réduire la marque. Mais Vevey ne lâche rien. Diallo, intenable sur son aile, inscrit le troisième but peu après l'heure de jeu, avant de s'offrir un doublé et de porter la marque à 4-1. Le break semble fait.

Final sous tension

Alors que le match semblait plié, Lausanne Nord Academy I revient dans la partie. Egzon Januzi réduit l'écart en fin de rencontre, avant que Karwan Khoshekdaman ne transforme un penalty dans les toutes dernières secondes. Score final: 4-3, pas loin de la remontada. «Dans l'ensemble, à part la fin de match où on s'est fait peur, c'est une victoire méritée», estimait à la fin de la rencontre David Maubon, entraîneur assistant de Vevey II. Malgré ce succès, les Jaune et Bleu gardent peu d'espoir de disputer la finale de promotion. Avec un retard important sur les Lausannois de Racing et Dardania, ils n'ont plus leur destin entre leurs mains. «On va essayer de bien finir la saison. On veut instaurer une culture de la victoire chez les joueurs. Et surtout, donner du temps de jeu à un maximum de jeunes pour qu'ils s'adaptent aux exigences de la 2^e ligue», conclut David Maubon.

Résultat final:

Vevey-Sports II – Lausanne Nord Academy I 4-3

Buts:

- 4^e Ruben André Da Silva Lima, 1-0 (Vev)
- 6^e Marco Elian Dreon, 2-0 (Vev)
- 19^e Sacha Luwawa, 2-1 (Laus)
- 32^e Elhadj Alassane Diallo, 3-1 (Vev)
- 64^e Elhadj Alassane Diallo, 4-1 (Vev)
- 86^e Egzon Januzi, 4-2 (Laus)
- 90^e Karwan Khoshekdaman, 4-3 (Laus)

Résultats des équipes locales du week-end (2^e ligue, groupe 2):

- FC Montreux-Sports I – FC Saint-Légier I 2-3
- FC Crissier I – FC Aigle I 2-1
- FC Dardania Lausanne I – FC Rapid-Montreux I 6-2



Edon Beqiri et ses coéquipiers se sont fait peur dans les dernières minutes du match.

Classement 2^e ligue (groupe 2):

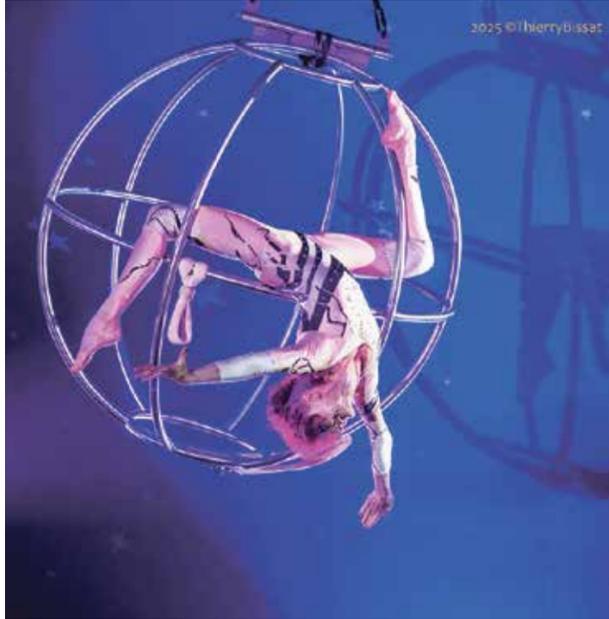
1.	FC Dardania Lausanne I	20 17 1 2 (65) 62 : 20 +42	52
2.	Racing Club Lausanne I	19 14 4 1 (62) 56 : 15 +41	46
3.	Vevey-Sports II	19 12 2 5 (73) 45 : 31 +14	38
4.	FC Aigle I	19 10 3 6 (65) 41 : 33 +8	33
5.	Lausanne Nord Academy I	20 10 3 7 (125) 46 : 42 +4	33
6.	FC Crissier I	20 9 3 8 (49) 34 : 36 -2	30
7.	FC Echallens Région II	20 8 4 8 (36) 45 : 38 +7	28
8.	FC Saint-Légier I	20 8 2 10 (76) 30 : 46 -16	26
9.	FC Bosna Yverdon I	19 6 4 9 (69) 35 : 34 +1	22
10.	FC Rapid-Montreux I	19 5 5 9 (87) 37 : 39 -2	20
11.	FC Lutry I	19 5 5 9 (88) 34 : 47 -13	20
12.	FC Renens I	19 2 2 15 (36) 20 : 56 -36	8
13.	FC Montreux-Sports I	19 0 2 17 (92) 17 : 65 -48	2

Brigitte Maillard, à vie sur la piste

Villeneuve et Aigle

La tournée d'anniversaire des 50 ans du cirque Helvetia s'arrêtera dans le Chablais ces prochaines semaines. La doyenne de la famille et de la troupe n'aurait pour rien au monde voulu une autre vie.

Virginie Jobé-Truffer
redaction@riviera-chablais.ch



Dans son numéro de cette année, la trapéziste vaudoise Brigitte Maillard évolue dans une sphère métallique. | T. Bissat

Plaisir en famille

Brigitte Maillard aborde avec optimisme à 66 ans le futur du cirque Helvetia. Bien que son époux, Daniel Maillard, le fondateur de la troupe, ait disparu l'an passé, et que leur fils Julien et sa femme Anaïs gèrent actuellement le chapiteau, elle n' imagine pas quitter la piste pour prendre sa retraite.

«J'aime bouger, changer de place et de voisins tous les jours. Et par-dessus tout, créer de nouvelles choses. En revanche, le jour où je n'aurai plus d'imagination, j'arrêterai complètement.» Elle qui a réalisé des numéros de trapèze sous un hélicoptère et sous une montgolfière, avancé dans une boule en plexiglas inédite en Suisse à l'époque, créé sa propre toile d'araignée pour se contorsionner devant un public médusé, admet se faire peur au quotidien. «Quand je conduis ma caravane aussi. Cela fait partie de la vie...»

Filiforme comme à ses débuts, «pourtant, je suis très gourmande!», elle se produit cette année dans une sphère métallique, «qu'il a fallu apprivoiser», en hauteur, avec toujours une certaine appréhension, mais surtout un plaisir intact. «Si cela devait devenir une contrainte, je ne le ferais plus, souligne-t-elle. Je m'entraîne même quand il n'y a pas de spectacle. Être entourée de jeunes, c'est ce qui est motivant. On dépense beaucoup d'énergie, notamment pour monter le chapiteau, toujours tous ensemble pour favoriser un bon contact entre les membres de l'équipe.»

Le cirque se vit ici en famille, depuis ses débuts. Celle d'une tournée, avec les nouveaux

acrobates, clowns et autres artistes, liée à celle des Maillard, qui réunit aujourd'hui trois générations. Son fils Julien jongle, son petit-fils Simon (11 ans) réalise des tours de magie, dont certains que son grand-père faisait, et Tristan (9 ans), pour l'instant en pause scolaire, compte bien présenter un numéro durant l'été. «Il s'est découvert une sacrée passion pour le jonglage et s'entraîne à fond», se réjouit la grand-mère comblée.

Savoir s'adapter

Si le cirque a évolué en modernité – avec des chapiteaux plus grands, un meilleur confort pour les spectateurs, des jeux de lumières sophistiqués et des circassiens toujours plus

performants – Brigitte Maillard regrette que le contact humain se soit un peu perdu. «Avant, on pouvait aller dans une administration communale et demander de vive voix une place quand quelque chose se libérait. Maintenant, cela n'est plus imaginable. Il faut remplir des tonnes de formulaires. Tout se fait sur Internet.» Cela a toutefois aussi du bon, puisque c'est sur le Web que la troupe dénicher de nouveaux artistes, précise-t-elle, sans devoir se déplacer.

Sur les routes de Suisse romande depuis 1981 – année où elle a rejoint le cirque Helvetia, juste avant de tomber amoureuse de son directeur et de se marier – la Vaudoise a vécu toutes sortes d'aventures. Y compris dans la région.

En 2012, lors de son cirque d'hiver à Gryon, l'équipe a dû monter un chapiteau au milieu de murs de neige. «On a dû déblayer, puis creuser des tranchées pour passer des caravanes aux coulisses. Disons que c'était une expérience nouvelle, donc intéressante. Mais c'était très dur au niveau du froid quand on sortait de la caravane. Heureusement qu'il y avait le chauffage sous le chapiteau.» Ce printemps, gageons que ce ne sera pas le cas!

Plus d'infos:
cirque-helvetia.ch

À Villeneuve, du 9 au 11 mai, et à Aigle du 28 mai au 1^{er} juin.



Scannez pour ouvrir le lien



Les élèves de l'école primaire de Champéry ont investi les planches du chapiteau et fait voyager son public. | S. Brändle

Du cirque aussi à l'école

Le week-end dernier, l'école primaire de Champéry s'est mise en scène sous un vrai chapiteau, loué au cirque Helvetia, sur la place des Dents-du-Midi. Une centaine d'élèves, de la 1^{re} à la 8^e année, ont pu profiter des conseils avisés de l'École de cirque du Chablais ArtScéniK pour mettre au point un spectacle haut en couleur.

«L'équipe est venue quatre fois, entre novembre et avril, afin que les enfants puissent tester différentes disciplines et choisir un groupe, indique Stéphanie Brändle, enseignante des 6^e et 7^e années. Le reste du temps, nous les avons entraînés nous-mêmes sur notre temps d'école. Le but était de mélanger les élèves de toutes les classes pour montrer une cohésion de l'établissement. La troupe de danse, par exemple, était composée de plusieurs degrés.»

Le thème choisi du voyage a permis de faire de chaque numéro une invitation à la découverte d'un pays. Des clowns rêvaient, sous forme d'intermède entre les changements de scène, et avançaient ainsi d'une contrée à l'autre. De la Suisse aux États-Unis, en passant par l'Amérique du Sud, la Chine ou encore le Japon, les élèves y ont mis tout leur cœur. Les plus petits sur des trottinettes à tête de lama, les plus grands sur des trampolines, attachés à des foulards aériens ou suspendus à un trapèze, ont brillé durant trois représentations. Chapeau bas les artistes en herbe!

Dans la peau du soldat de la Riviera

Veytaux

Le Château et le Fort de Chillon s'allient lors d'une journée consacrée à la commémoration des 80 ans de la fin du conflit de 1939-45. Une première, à vivre le 11 mai prochain.

Virginie Jobé-Truffer
redaction@riviera-chablais.ch



Les expositions feront aussi revivre un grand exercice militaire, avec des officiers d'artillerie de toute l'Europe, accueillis par les autorités du canton de Vaud au Château de Chillon en 1937. | DR

Un seul et unique billet à prix spécial permettra d'accéder aussi bien au Château qu'au Fort de Chillon, où de nombreuses activités sont prévues ce dimanche par tous les temps. «Cela fait huit mois que les équipes de médiation et de communication des deux institutions travaillent ensemble pour aboutir à cette journée de commémoration, souligne Marta Sofia dos Santos, directrice du château. Pour nous, ce sera aussi l'occasion de marquer la fin de la restauration du pavillon classé du Jardin de Savoie, qui avait été perturbée par les travaux de construction du Fort en 1941, lorsque l'armée y avait installé l'artillerie.»

Des activités pour les Suisses

L'événement est conçu avant tout pour un public local. «Y compris suisse alémanique, précise Marta

Sofia dos Santos. Le personnel présent dans les deux institutions pourra répondre à des questions spécifiques des visiteurs en lien avec la commémoration.» Des visites guidées en français, allemand et anglais permettront de revivre les tensions de la Seconde Guerre mondiale du côté du Fort et de s'intéresser aux fortifications et à l'architecture militaire qui existent depuis le Moyen Âge du côté du château.

Parmi les activités proposées, plusieurs se dérouleront dans le jardin, dont la présentation d'un hôpital de campagne de l'époque. «La compagnie ARAS, qui réunit des passionnés de reconstitutions historiques, va montrer différents aspects de la vie de soldat dans les années 1940, explique Joël Demotz, coordinateur du patrimoine et responsable de l'événement. Dans leur campement, ils réaliseront

des bandages, présenteront les exercices demandés aux soldats suisses et initieront au lancer de grenades.» Des conférences, ainsi qu'une séance de dédicaces de Samuel Embleton, auteur de BD sur l'histoire militaire de la Suisse, sont aussi au programme.

Dans le Fort, il sera possible de rencontrer ses anciens habitants, tel le commandant suppléant Pierre Wyss qui a officié de 1980 à 1995 ou encore Marc Weber, un fourrier militaire. «Le but est qu'ils puissent raconter au public des souvenirs et des anecdotes liés au lieu, par exemple dans la cuisine», poursuit Joël Demotz.

Il sera aussi possible de déguster des menus de l'armée au café Byron, à la buvette du château et au bistrot du soldat. «Des plats plutôt rustiques, rigole le responsable. Des röstis, des cervelas ou encore du pot-au-feu, pour

donner une ambiance culinaire.»

Au rythme des tambours militaires qui égaieront la cour, les participants pourront aussi réaliser des peintures de figurines lors de différents ateliers. Deux expositions de photos, sur les deux sites, redonneront aussi vie, en noir et blanc, aux moments forts d'une époque tourmentée.

Plus d'infos:
chillon.ch

«1939-1945: entre château et fort, commémoration d'une histoire commune», dimanche 11 mai au Fort et au Château de Chillon, Veytaux.



Scannez pour ouvrir le lien

En bref

PULLY

Fin de semaine mélomane



Du Rachmaninov, de la clarinette virtuose, une opérette improvisée ou encore un tournoi de piano endiablé: pour sa 12^e édition, le Week-End Musical revient du 8 au 15 mai avec une programmation alliant artistes de renommée internationale et talents émergents. Une célébration de la musique, le tout en maintenant la gratuité de l'entrée à tous les concerts. **NDE**

DANSE

Vevey et La Tour en rythme

Lindy hop, salsa cubaine, capoeira, hip-hop, samba et bien d'autres styles de danse vont donner vie aux rues et salles veveysannes du 14 au 18 mai, du Parvis de la Grenette au Théâtre L'Oriental. Pour la première fois, La Tour-de-Peilz se joint à la 20^e édition de la Fête de la danse. Les écoles boélandes Michèle Lambert et STEP UP ouvriront leurs portes les 14 et 15 mai. La soirée d'ouverture se déroulera le vendredi 16 mai à 18h, au Jardin du Rivage. Les amateurs de clubbing se retrouveront le samedi 17 mai à l'espace culturel Galerie Lac, aux Caves du Cep d'Or et au Bla Bla. **LME**

Depuis un an, à la Casa Nova comme à la maison

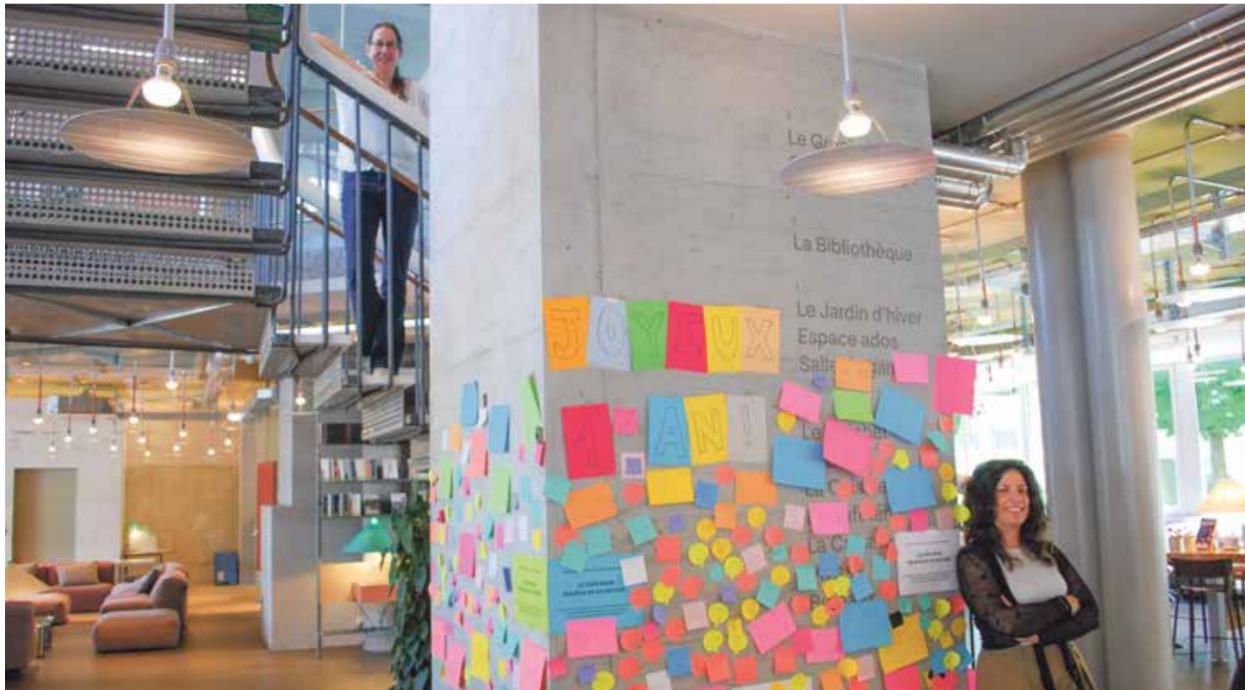
Monthey

Rassemblant la médiathèque, l'Office du tourisme et le Service de la culture de la ville, le tiers-lieu montheysan a rapidement trouvé ses marques. Et son public.

Patrice Genet
redaction@riviera-chablais.ch

Les post-it de couleur sur le pilier central parlent d'eux-mêmes: «Grâce à votre établissement, j'ai pu faire mes devoirs, j'ai pu explorer vos livres fantastiques, j'ai aussi pu faire des belles activités. Grâce à vous, j'ai pu savoir combien c'était un plaisir de lire des livres.» «La Casa Nova est trop cool, j'adore la cabane et les sirops!» «Toute la famille l'adore! On vient chaque semaine chercher le calme ou satisfaire notre envie de connaissance, de culture ou de partage communautaire. Quelle chance, cet endroit à Monthey!»

Un an après avoir ouvert sur un espace de quatre étages rassemblant la médiathèque, l'Office du tourisme et le Service de la culture de la ville de Monthey, la Casa Nova semble avoir pleinement réussi sa mission: être cette «maison nouvelle» où l'on peut tout à la fois venir lire le journal en buvant un café, emprunter des livres, réviser, acheter des billets de concert ou de théâtre, se renseigner sur les balades à faire dans le val d'Illicz, suivre



Raphaëlle Vuadens (en haut) et Leticia Frei sont au cœur d'une équipe qui a coordonné une centaine d'ateliers sur l'année 2024. Avec un budget annuel de 15'000 francs seulement. | P. Genet

une initiation de crochet, donner ou suivre un atelier sur l'informatique ou la cuisine libanaise. Interview de Raphaëlle Vuadens, responsable du lieu, et Leticia Frei, animatrice socio-culturelle.

Lire ces messages laissés par les gens fréquentant la Casa Nova, des élèves aux aînés en passant par les casanières et casaniers qui y ont tenu des ateliers, laisse penser que le but a été atteint...

– **Raphaëlle Vuadens:** Oui, et même rapidement atteint.

Les gens se sont approprié les lieux. On ne savait pas à quoi s'attendre, mais la Casa Nova a fait mouche très vite et les gens s'y sentent visiblement accueillis comme à la maison.

Comment expliquez-vous cela ?

– **R.V.:** On est passés de 20 heures d'ouverture hebdomadaires à la médiathèque à 58 heures à la Casa Nova. Ce n'est pas rien... Et puis notre programmation des animations et ateliers se fait de deux mois en deux mois pour laisser libre cours aux envies

du moment. On a envie de ce côté spontané.

– **Leticia Frei:** Si on fait un programme sur un an, on n'a plus cet espace de liberté. Imaginez un jeune qui veut proposer un club de lecture et à qui on répondrait: «Oui, c'est possible... pour 2027.» Nous devons pouvoir garder une certaine spontanéité.

Avez-vous eu des surprises durant cette année d'activité ?

– **R.V.:** Dans une médiathèque, traditionnellement, les animations sont

plutôt orientées enfants. Là, ce sont davantage des adultes qui ont proposé des activités pour des adultes.

Cela a-t-il malgré tout permis la porosité des publics que vous disiez rechercher ?

– **R.V.:** Oui. Souvent, les gens viennent pour emprunter des livres et repartent avec un flyer pour une autre activité, ou viennent chercher un billet pour le Théâtre du Crochetan et repartent intéressés par un atelier crochet... ou avec l'envie de proposer à leur

tour quelque chose.
– **L.F.:** Nous travaillons vraiment avec les envies des gens. Nous voulons également faire passer le message que la Casa Nova est aussi un lieu de visibilité pour les associations, qui peuvent venir proposer des animations et ainsi présenter leurs activités. Cela s'est fait, par exemple, via une collaboration entre Pro Senectute et l'ECCG (ndlr: École de commerce et de culture générale) dans le cadre d'un atelier de soutien numérique pour les seniors... qui était d'ailleurs complet.

Quelles envies avez-vous pour la suite ?

– **R.V.:** On aimerait peut-être aller dans les écoles, vers les jeunes, pour leur dire qu'on peut avoir 10 ans et être un casanier d'un après-midi. Les jeunes peuvent avoir une passion et venir la partager. Je suis certaine qu'ils sont nombreux à avoir envie de proposer. Ils sont pleins de ressources!

– **L.F.:** Ce côté «laboratoire créatif», c'est vraiment l'image que l'on aimerait donner de la Casa Nova. Le bonheur sur le visage des gens quand ils ont pu faire leur animation, leur atelier, de A à Z, pour nous, c'est émouvant.

www.casanovamonthey.ch



Scannez pour ouvrir le lien



Espace livres

«Le Vent dans les saules», une tendre pépite à croquer

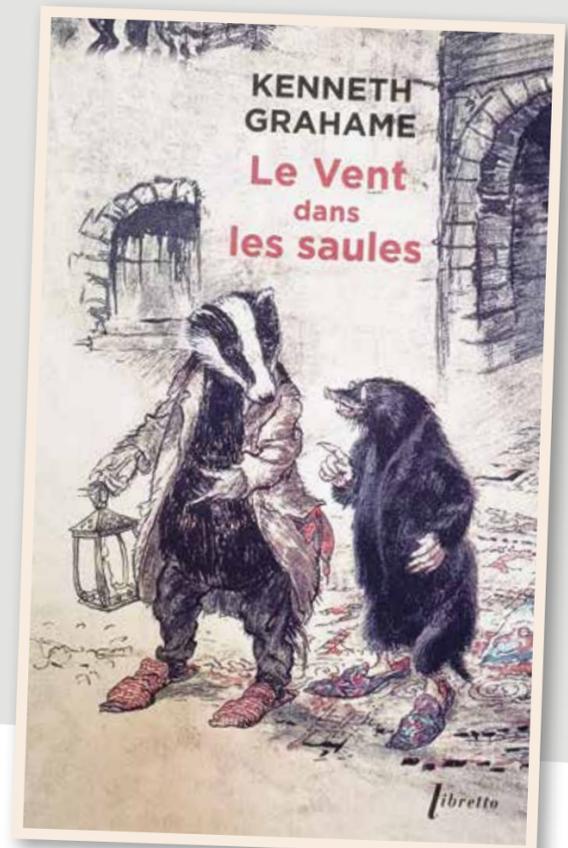
Tous les printemps me ramènent à un de mes livres préférés, «Le Vent dans les saules». Écrit pour les enfants, il s'adresse en réalité à l'enfant en chacun de nous. Kenneth Grahame venait juste de prendre sa retraite de la Banque d'Angleterre quand il l'a publié en 1908. Cela dut être une vraie libération pour donner naissance à ce livre, dont la fantaisie, le charme, l'humour et le style sont inégalables.

Il ouvre sur M. Taupe, empêtré dans son nettoyage de printemps, qui jette par-dessus tête balai, paille et brosses en s'écriant: «Et puis zut et flûte! Au diable le nettoyage!» Il part en baguenaude dans la campagne qui vibre de couleurs, de parfums et de chants en ce matin ensoleillé. Ébloui, il découvre la rivière: «Là tout n'était que tremblements et frissonnements, lueurs et étincelles, bruissements et remous, chuchotements et bouillonnements.» L'écriture rythmée, onduoyante, pleine de poésie est en soi un

enchantement. Mais c'est aussi un roman captivant où M. Taupe, avec son espiègle ami M. Rat, part à l'aventure et rencontre des personnages typiques de la campagne anglaise: l'irrépressible Baron Crapaud, l'adorable bébé loutre Portly, le vieux sage M. Blaireau et même Pan, dieu des rivières.

Cette petite bande parcourt les routes anglaises, s'enfonce dans la forêt sombre ou canote sur la rivière. Chaque personnalité se révèle, cocasse et tendre. Et pour finir, nos aventuriers goûtent ensemble le plaisir de se retrouver au chaud, en pantoufles et le ventre plein au coin du feu dans le «Home Sweet Home». Le préfacier Alberto Manguel en parle mieux que moi: «Certains livres dispensent une paix qui leur est propre, comme un sentiment de douceur immanente. «Le Vent dans les saules» est de ceux-là.» C'est un livre qui rend heureux.

Odile Ledéser



LIBRAIRIE L'IMPRUDENCE
NEUF & OCCASION

Une fois par mois, un libraire de nos régions présente un ouvrage qu'il a choisi. Ce mois-ci, c'est la directrice de la

Librairie l'imprudence (Vevey)



Adobe Stock

La recette de
Francesco

Spaghettis à la Bernoulli

Ingrédients

- 175 g viande hachée (bœuf)
- 1 tranche pain de mie
- 1,5 c.s. de lait
- 200 g de tomates
- Un demi œuf
- 25 cl d'eau
- 125g de spaghettis
- Poivre
- Mélange d'herbes italiennes

Préparation

1. Fouettez le lait avec l'œuf dans un saladier, ajoutez le pain puis émiettez-le. Salez et poivrez bien.
2. Ajoutez la viande, puis saupoudrez généreusement d'herbes italiennes. Puis formez 12 boulettes.
3. Faites cuire les pâtes.
4. Pendant ce temps, faites dorer les boulettes dans une poêle chaude avec un peu d'huile.
5. Ajoutez les tomates et l'eau, salez, poivrez, puis couvrez et laissez mijoter 6-8 minutes.
6. Egouttez les pâtes, répartissez dans les assiettes, puis ajoutez viande et sauce. Dégustez.



C'est vous le chef!

Vous êtes le roi ou la reine des lasagnes? Tout le monde redemande votre couscous? Partagez avec nous votre recette incontournable!

Envoyez un e-mail à pagelecteur@riviera-chablais.ch avec les ingrédients nécessaires, les étapes de préparation, le temps requis, le nombre de personnes pour lesquelles la recette est prévue, et n'oubliez pas d'ajouter une photo alléchante. Assurez-vous que votre recette ne dépasse pas 900 signes et n'oubliez pas de la signer.

Adressez-nous votre courrier:

courriers@riviera-chablais.ch
ou par Poste:
Journal Riviera Chablais,
Ch. du Verger 10,
1800 Vevey

Les courriers font 1750 signes maximum (espace compris et titre) et doivent concerner l'un des sujets abordés par un article de la rédaction. Cette dernière se réserve le droit de ne pas passer un courrier si cette condition n'est pas respectée, tout comme en cas de propos injurieux, impolis ou diffamatoires.

Courrier lecteur

Au sujet de l'article:

La vidéosurveillance soumise au vote populaire (02.04.2025)

VEVEY doit retrouver: sécurité, tranquillité, belle image

En réponse à mon postulat de 2022, la Municipalité a déposé en mars 2025 un préavis prévoyant plusieurs mesures, dont l'installation de caméras dans le secteur de la gare. Cette mesure a provoqué une levée de boucliers chez certains élus, qui s'opposent fermement pour des raisons idéologiques.

Ce préavis ne se limite pas à la pose de caméras. Il englobe un ensemble de mesures. Or, dans le débat actuel, l'attention est exclusivement portée sur les caméras, et le coût ne représente pas la totalité du montant du préavis. Cette focalisation occulte l'essentiel: la volonté de rendre l'espace public plus sûr. Réduire tout le projet à une affaire de caméras caricature une démarche plus large et équilibrée. Toutes les mesures prévues sont complémentaires, les unes sans les autres seront peu efficaces.

Dépassons ces blocages idéologiques, évaluons ce projet dans sa globalité, avec pragmatisme et tenons compte des besoins concrets des citoyens. Suite au référendum spontané, une votation populaire aura lieu le 29 juin 2025, les Veveysans décideront.

Les dealers harcèlent, racolent, font fuir les clients (commerces), donnent une mauvaise image de la Ville. Il est temps de dire stop! La vidéosurveillance dissuade, protège, sécurise et fournit des preuves, c'est un outil essentiel pour renforcer la sécurité collective... la sécurité c'est notre priorité. Les dealers vendent de la drogue, pas des sucettes... et la drogue tue!

Le revirement soudain du syndic surprend, indigné, interroge: rupture de collégialité, combat public contre ce projet qu'il a porté et qui a été accepté par le Conseil. Pourquoi ne le faire QUE maintenant? C'est inacceptable!

Anna Iamartino-Sica
Conseillère communale PLR-Vevey

L'enquête du lecteur



Google Earth

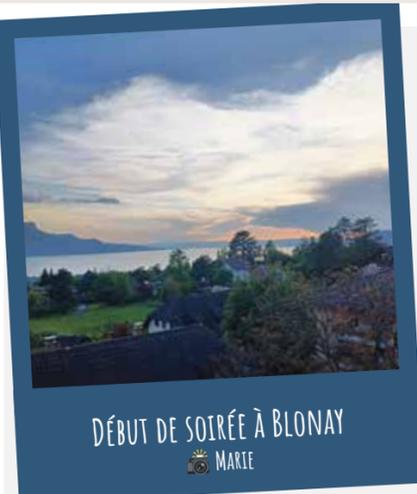
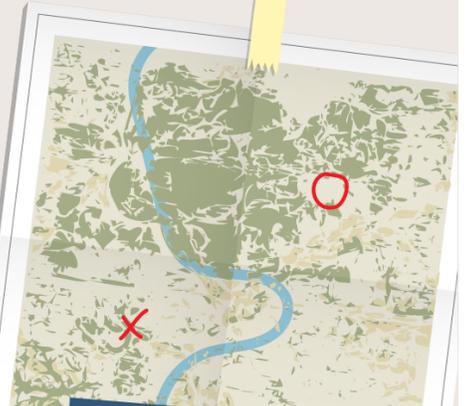
INDICE:
Riviera

Connaissez-vous bien votre région?

Mettez vos connaissances locales à l'épreuve en identifiant les lieux sur nos photos!

Réponse:

27 Av. de Naye, Montreux

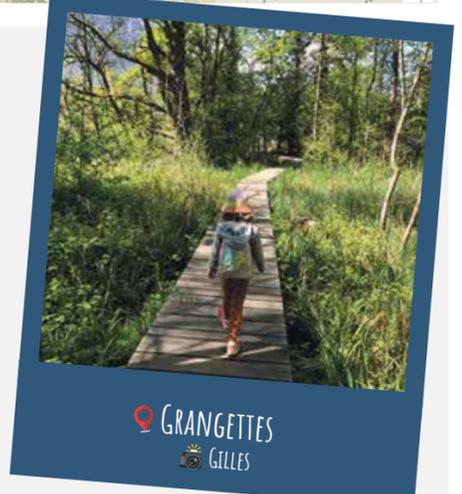


DÉBUT DE SOIRÉE À BLONAY
MARTE



Partagez avec nous vos plus belles photos de la région!

Envoyez votre photo accompagnée d'une légende (max. 30 signes) mentionnant le lieu et votre nom à pagelecteurs@riviera-chablais.ch



GRANGETTES
GILLES

Numéros d'urgence et services

- Médecins de garde (centrale tél.):**
24/24h, 0848 133 133
- Urgences vitales adultes et enfants:**
24/24h, 144
- Urgences non-vitales adultes et enfants:**
0848 133 133
- Urgences dentaires:**
24/24h, 0848 133 133
- Urgences pédiatrie:**
24/24h, 0848 133 133
- Urgences psychiatriques:**
24/24h, 0848 133 133
- Urgences gynécologiques et obstétricales:**
021 314 34 10
- Urgences vétérinaires EVC Aigle:** 058 122 22 22
- Empoisonnement/Toxique:** 24/24h, 145
- Police:** 24/24h, 117
- Urgences internationales:** 24/24h, 112
- La pharmacie de garde la plus proche de chez vous:**
0848 133 133
- Addiction suisse:**
lu-me-je, 9h-12h, 0800 105 105
- Alcooliques anonymes:**
079 276 73 32
- FRAGILE Suisse:**
0800 256 256

L'horoscope

de la semaine

par Melin

Bélier

21 mars - 19 avril

Méfiez-vous des pièges, le courant ne passe plus avec quelqu'un de votre entourage. Il y aura de la rivalité dans l'air et de la jalousie. Vous risquez une rupture si un compromis n'est pas trouvé.

Taureau

20 avril - 20 mai

Vous aurez la chance de faire une rencontre ou une découverte heureuse et imprévue. Oubliez le hasard, croyez au rendez-vous, faites confiance à la providence.

Gémeaux

21 mai - 21 juin

Votre avenir dépendra des relations que vous entretenez avec les autres. Ce qui impliquera la nécessité de négocier et de composer pour harmoniser vos échanges.

Cancer

22 juin - 22 juillet

Levez le pied et rechargez vos batteries. Laissez les paramètres extérieurs se mettre en place, votre créativité va se développer en pensée avant de passer à l'action.

Lion

23 juillet - 22 août

Ayez le cœur à l'ouvrage, croyez en vos actions. Même si vous vous sentez ralentir, le mouvement reste constant. Adaptez-vous et vous obtiendrez une expérience enrichissante.

Vierge

23 août - 22 septembre

Vous disposerez des meilleurs atouts pour tenir les rênes d'un projet ou tenter l'aventure. Faites preuve d'audace en vous appuyant sur vos expériences passées.

Balance

23 septembre - 23 octobre

Les sentiments seront à l'honneur ces prochains jours. Amours, amitié, chaleur, sincérité, générosité, les échanges vous procureront de belles émotions.

Scorpion

24 octobre - 22 novembre

Votre force sera votre équilibre, elle vous apportera sagesse et confiance. Restez dans la mesure et la justesse, vous y parviendrez en adaptant vos désirs à la réalité.

Sagittaire

23 novembre - 22 décembre

Vous aurez un rôle important à jouer cette semaine, n'attendez pas les événements, ne les subissez pas! Prenez les devants et affrontez l'évidence.

Capricorne

23 décembre - 20 janvier

Les astres vont vous apporter une énergie bénéfique qui va chasser le stress, essuyer vos larmes et repousser les obstacles. Ce qui va renforcer tout ce qui est encourageant et dissiper le négatif.

Verseau

21 janvier - 19 février

Qu'importe la destination, prenez du plaisir à suivre votre itinéraire. Associez ce changement géographique à une profonde transformation intérieure.

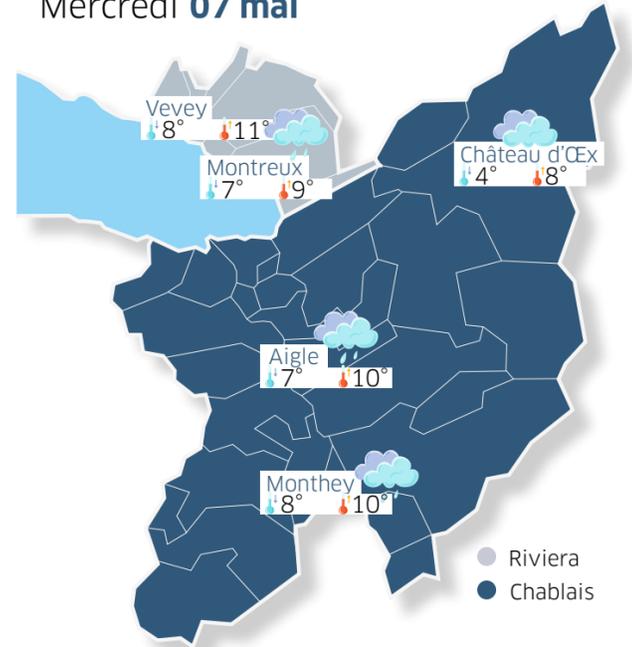
Poissons

20 février - 20 mars

Un événement encourageant s'annonce, tous les espoirs seront permis, mais il vous faudra agir avec discernement car c'est un gage de réussite.

Météo

Mercredi 07 mai



Jour	Température	État du ciel
Jeudi 08 mai	8°C / 14°C	Pluie
Vendredi 09 mai	8°C / 17°C	Partiellement nuageux
Samedi 10 mai	9°C / 18°C	Partiellement nuageux
Dimanche 11 mai	10°C / 19°C	Soleil
Lundi 12 mai	11°C / 19°C	Partiellement nuageux
Mardi 13 mai	9°C / 17°C	Partiellement nuageux

Jeux

Mots fléchés

AUDACIEUX	CHAMPIGNONS	TITRE ANGLAIS	VOCABULAIRE SPECIAL	DÉVALE	SINGE-ARAINÉE
CONFIRMATION	GARDER LE SILENCE (SE)	TRANSPORT PARISIEN		PERSONNEL	GRAND VIDE
BATTRE			GOUTTES MATINALES		
DEMANDER AU CIEL			ACIDE RIBONUCLEIQUE	CHALEUREUX	
			LONGE		
FOURRAGE		HURLEMENT		DIRECTION	
IL REÇOIT LE BOULIN		PROTÈGE-DOIGT		BIEN ATTRAPÉE	
		PRO-CURENT			AGREMENTS
		DEVANT L'AVOCAT			
NOURRISSON	ZONE BLEUE		LUTH ORIENTAL		PERSONNAGE IMPORTANT
	TAMIS DE CHERCHEUR D'OR		UN LONDONIEN		
		APLANI À LA DOLOIRE		UNITÉ DE PRESSION	
		PENSÉE IN-CONTROLÉE		BRÉSILIENNE	
SODIUM SYMBOLISE	VILLE DU NEVADA			VACCIN	
IL GARDE LE BÉTAIL	CHALEUR ANIMALE			CRI D'ENCOURAGEMENT	
		PETITE SCIE À MAIN			
TRES RÉCENTE			ESCLAVE DE SPARTIATE		
RETIRE LE HAUT					
		BASE DE LANCEMENT			ANNONCE LA MATIÈRE

Solutions

DIFFICILE

8	7	1	2	6	9	6	5
5	9	2	8	7	6	1	7
7	6	9	1	5	8	2	7
7	5	2	8	9	1	6	6
6	8	1	5	7	2	7	9
2	1	9	6	4	7	7	5
9	7	7	5	6	2	8	1
6	9	5	7	1	4	9	2
1	4	8	5	9	6	9	6
9	7	5	8	6	7	4	7

FACILE

5	3	7	6	1	9	7	2	8
9	4	2	8	2	6	6	1	5
8	6	1	5	2	7	7	2	9
1	2	7	1	6	7	1	6	7
7	8	6	4	5	1	9	6	2
3	5	9	2	8	7	1	6	7
6	5	7	8	4	6	9	6	6
1	4	8	2	7	3	7	3	1
3	6	2	5	9	1	8	7	4

BIG BAZAR : ALIMENTS - CARNAVAUX - SCANNANTS

Mots croisés

- HORIZONTALEMENT**
- Rendues plus pénibles à supporter.
 - Infecte un lieu de mauvaises odeurs.
 - Favorisée par le ciel. Indication d'un bruit sec.
 - Les gros titres y sont étalés. Grande réception mondaine.
 - Confiserie orientale à base de miel et d'amidon de maïs.
 - Bande de lumière perçue par les médiums. Nappes d'eau stagnante.
 - Sorti de sa coquille. Exploitation agricole américaine.
 - Laissée trop longtemps dans le four. Auteur de ragots.
 - Vin de liqueur sicilien.
 - En circulation. Après tous les autres dans un classement.
 - Symbole de fermeté. Roche utilisée comme abrasif.
 - Table de vente. Voisin du Yémen.
 - Apporte une gravité particulière à un acte.
- VERTICALEMENT**
- Elles transportent des malades dans les hôpitaux.
 - Débarrasser un tissu de défauts visibles. Véhicule à deux roues.
 - Il pose problème. Empreint de bienveillance.
 - Il garantissait un seuil minimum de ressources. Principes fondamentaux reconnus par les trois grandes religions indiennes.
 - Bande de papier peint.
 - Boisson servie avant le repas. Rendue moins compacte.
 - Cale de pièce cylindrique. Arbres voisins des bouleaux. Indice de propriété.
 - Partie du tube digestif. A moitié.
 - Appareil muni de deux mâchoires. Maladies infectieuses épidémiques.
 - Assemblées secrètes. Cavité nasale.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								

Sudoku

Facile

			5			7	4	
1	8	2				5	6	9
9								2
			7	8	2	6	5	3
2	6		5	9				
			9	6	3			1
	7	4	5	1				
	1	9	7	2				
8	2	4	6	9		3	5	

Difficile

9			6	4				
2			1			5	8	
				9	5		7	
	5							2
	4				1	8		
3	1							4
							3	7
7				4				
							1	

Big bazar

Reconstituez trois mots de huit lettres sachant que les lettres doivent se toucher et qu'elles ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.

E	M	I	L
N	A	V	A
T	N	R	S
E	N	A	C

La place du Marché, théâtre d'événements remarquables

Vevey

Depuis plus de 25 ans, l'esplanade n'avait pas subi de grandes transformations. À l'automne, un vaste chantier va considérablement remodeler l'ensemble. On vous fait redécouvrir la riche histoire de cette esplanade avant cette nouvelle étape.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

La place du Marché de Vevey est l'une des plus connues et emblématiques de Suisse. Aussi à l'international, puisque ce vaste glacis à l'aspect plus ou moins trapézoïdal est la scène de la Fête des Vignerons, organisée ici chaque génération depuis cinq siècles. La première avec le couronnement public des vigneron s'y est tenue en 1797.

On entend que la Grande Place (son deuxième patronyme) est la plus ample ouverte d'Europe avec ses plus de 10'000 m². «Je ne sais pas si c'est le cas, mais pour en connaître beaucoup, je peux assurer que c'est l'une des plus belles. Elle le doit à son cadrage particulier, son dégagement sur le lac, les montagnes et les terrasses de Lavaux, détaille Bruno Corthésy. Orientée plein sud, elle reçoit bien le soleil et le



Le 14 janvier 1922, l'aviateur Armand Gay a fait atterrir son Farman sur la place. | M. Bornet - Archive L'illustré (18 février 1922).



La première foire de la Saint-Martin s'est tenue en 1470. Elle se déroule depuis chaque deuxième mardi de novembre. | Archives 24 heures

conserve. C'est une place agréable et chaude.»

Historien de l'art indépendant, ce dernier a réalisé il y a quelques années avec Giuliana Merlo l'étude la plus complète sur les aspects historiques et architecturaux de la place veveysanne. «Je me suis basé sur les documents d'archives, procès-verbaux d'assemblées, notamment politiques, aussi plans, images et gravures du Musée historique.» Rédigeant des études sur des biens généralement publics, le

Vaudois a notamment publié des travaux sur la place du Marché de Bex, la gare de Vevey ou encore le patrimoine bâti de Lavaux. Ses recherches le mènent actuellement en vieille-ville de Genève et à Morges.

La place veveysanne compte des bâtiments remarquables, construits au fil des siècles et qui ne dénotent pas d'une unité architecturale. Citons l'ancienne maison de Mme de Warrens - où a vécu Rousseau - le cercle du Marché, la Grenette, le château de l'Aile, le Casino, le Théâtre ou encore celui abritant le Musée suisse de l'appareil photographique.

Pour retracer la grande histoire de cette place, il est impossible d'être exhaustif. En voici, suivant les époques, quelques jalons.

Sous l'Ancien Régime

Comme pour beaucoup de places européennes, celle de Vevey naît au Moyen Âge. À l'étroit dans leurs murs de ville, les marchés connus depuis le XII^e siècle sont regroupés sur cette esplanade ouverte. Les étals y sont installés

tous les mardis (jour toujours retenu complété par les samedis). Une date très importante: 1470. C'est l'année de la première foire de la Saint-Martin, patron de la ville. Elle se déroule chaque deuxième mardi de novembre. En 1547, la Ville acquiert la maison de l'Aile pour y faire un entrepôt de marchandises. La place se fait aussi lieu... d'exécution comme en 1643 pour François Folch, un missionnaire belge accusé de prosélytisme.

Le sud en bord de lac permet aux bateaux d'y accoster, de charger et d'aller alimenter Genève, aussi la France par le Rhône. On y convoit notamment venues de Gruyères, longtemps conservables et goûteuses: les meules de fromage. «Beaucoup sont destinées aux armées en guerre. C'est la protéine des soldats», glisse Bruno Corthésy.

Après l'Indépendance

«Négligée par les Bernois, selon l'historien, la place va connaître un essor dès la Révolution vaudoise avec la construction de bâtiments marquants et utiles à tous.» C'est le cas de la Grenette et

son apparence romaine en 1808, conçue pour abriter le marché aux grains, aussi le Poids public (ou Poids au Foin) en 1837.

Entre deux, des travaux d'aménagement des rives sont menés. Les premiers quais suivront, après que furent réglés des conflits intenses liés à l'usage séculaire des grèves naturelles pour... la lessive et l'étendage du linge! Des rues sont tracées pour permettre de rejoindre la place.

Un aménagement conséquent survient en 1858. La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest Suisse installe un petit hangar pour vendre des billets de bateau à vapeur et de train, ainsi que pour enregistrer les bagages. Le tourisme est lancé et se dirige vers le Bosquet de Julie (Rousseau) et Chillon.

Aux alentours de 1870, le Conseil communal décide d'habiller la place. Catastrophe, le 11 mai 1877: 108 mètres du nouveau quai s'effondrent et coulent dans le Léman avec l'habillage récent: arbres, bancs et candélabres. Il n'est resté que 35 mètres de quai. Des enrochements sont créés en attendant la reconstruction... en 1934.

Hier

Le XX^e siècle n'a pas été celui d'Or pour la place du Marché. Bien avant que les voitures ne l'occupent massivement et durablement, l'aviateur Armand Gay fait atterrir son Farman le 14 janvier 1922. Calme plat ensuite durant plusieurs décennies. Après la FeVi 1955, les deux voies pavées qui se croisaient au milieu de la place sont démantelées. Toute la surface est progressivement goudronnée pour y installer des places de stationnement.

Le millénaire s'achève avec l'abattage de 22 arbres voulu pour dresser les équipements de la FeVi 1999. Les 4 et 5 janvier de cette même année, la première ZAD dans la région voit le jour à Vevey avec des manifestants qui s'enchaînent aux troncs condamnés à la coupe. Ils ne devront partir que chassés par la maréchaussée.

Et demain?

Après moults études, décisions, revirements, recours, votations dès l'an 2000, pour autant d'échecs, la Grande Place va entamer une nouvelle mue. Les travaux démarreront en novembre et dureront un peu plus de deux ans. «La transformation vise à offrir à la population, aux visiteurs et aux acteurs de l'économie locale un vaste espace convivial. Plusieurs dizaines d'arbres seront plantés, des terrasses seront aménagées, du mobilier urbain installé et un espace de détente créé au bord du lac. L'éclairage sera modernisé et une zone de stationnement conservée», a récemment communiqué la Municipalité, in corpore.

www.brha.expert/files/ugd/ab10d0_7d-8d0354a2b54ce-4893ca9475a1e4167.pdf



Scannez pour ouvrir le lien

catima.unil.ch/riviera/fr



Scannez pour ouvrir le lien



Le Poids du Foin (ou Poids public), érigé en 1837. À droite, la Grenette construite en 1808 pour abriter le marché aux grains. | Musée historique de Vevey



La Fête des Vignerons organisée depuis des siècles sur la Place du Marché, Ici, celle de 1977.

| Archives 24 heures